



VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°88-2023-013**

PUBLIÉ LE 2 FÉVRIER 2023

Sommaire

CENTRE HOSPITALIER DE L'OUEST VOSGIEN /

88-2023-01-26-00002 - DECISION N° 1 – 2023 DELEGATION DE SIGNATURE du Directeur par intérim au Directeur des Soins, de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers (4 pages) Page 4

DDT /

88-2023-01-16-00006 - Arrêté n°020/2023/DDT du 16 JANVIER 2023 portant autorisation de défrichement sur le territoire de la commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT (5 pages) Page 9

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations des Vosges /

88-2023-01-31-00001 - Arrêté DDETSPP PAE 2023 017 déterminant une zone de contrôle temporaire autour d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène dans la faune sauvage identifié à SELAINCOURT (54) et les mesures applicables dans certaines communes des Vosges (88) (11 pages) Page 15

88-2023-01-17-00003 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne à LE SYNDICAT (2 pages) Page 27

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est /

88-2023-01-20-00012 - Arrêté préfectoral DREAL N° 2023-DREAL-EBP-0015 portant dérogation à la protection stricte des espèces pour la perturbation intentionnelle du Rôle des Genêts dans le cadre des suivis de populations prévus au plan national d'actions de l'espèce (4 pages) Page 30

88-2023-01-31-00002 - Arrêté préfectoral n° 2023-DREAL-EBP-0025 portant dérogation aux interdictions de capture, d'enlèvement, de destruction et de perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces d'odonates, de lépidoptères, d'amphibiens et de reptiles protégées délivrée au bureau d'étude Karum (73) (5 pages) Page 35

Prefecture des Vosges / Cabinet

88-2023-01-25-00005 - Arrêté n° SIDPC 05/2023 portant renouvellement d'agrément de la section des Vosges de l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs, pour dispenser des formations aux premiers secours (2 pages) Page 41

88-2023-01-25-00004 - Arrêté n° SIDPC 06/2023 portant renouvellement d'agrément de l'Association Départementale de Protection Civile des Vosges pour dispenser des formations aux premiers secours (2 pages) Page 44

88-2022-11-28-00013 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole - promotion du 1er janvier 2023 (3 pages) Page 47

88-2022-11-15-00002 - Arrêté portant attribution de la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers - promotion du 4 décembre 2022 (3 pages) Page 51

88-2022-11-28-00014 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du travail - promotion du 1er janvier 2023 (49 pages) Page 55

CENTRE HOSPITALIER DE L'OUEST VOSGIEN

88-2023-01-26-00002

DECISION N° 1 – 2023

DELEGATION DE SIGNATURE

du Directeur par intérim au Directeur des Soins, de la
Qualité, de la Gestion des
Risques et des Droits des Usagers

DECISION N° 1 – 2023

DELEGATION DE SIGNATURE

Du Directeur par intérim au Directeur des Soins, de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers

Monsieur le Directeur par intérim du Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien et de l'EHPAD « Saint-Simon » de Liffol-le-Grand (Vosges),

- VU l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique définissant les responsabilités du Directeur ;
- VU les articles D 6143-33 à 35 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des Directeurs des Etablissements Publics de Santé ;
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du Directoire ;
- VU la décision n° 2012/528 du 27 juillet 2012 relative à la demande de création du « Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien » par fusion du centre hospitalier de Neufchâteau et du centre hospitalier de Vittel et de confirmation au profit de l'entité juridique nouvellement créée « Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien » des autorisations d'activité de soins et d'équipements matériels lourds détenues par les Centres Hospitaliers de Neufchâteau et Vittel ;
- VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2021-2801 du 19 juillet 2021 portant désignation à compter du 20 juillet 2021 de Monsieur Dominique CHEVEAU, Directeur du Centre Hospitalier Emile Durkheim d'Epinal et du Centre Hospitalier de Remiremont, comme Directeur par intérim du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien et de l'EHPAD de Liffol-le-Grand ;
- VU le courrier en date du 26 janvier 2023 nommant Madame Marie-Laure DUGRAVOT en qualité de Directrice des Soins, de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- VU l'organigramme de l'équipe de direction ;
- VU la délégation de Monsieur Fabien CLAISE, Directeur Délégué, datée du 1^{er} février 2022 ;

Siège social : 1280 Avenue de la Division Leclerc – BP 249 – 88307 NEUFCHATEAU Cedex

☎ : 03 29 94 80 00 – Fax : 03 29 94 85 00 – e-mail : direction@ch-ouestvosgien.fr

Site de Vittel : 191 Avenue Maurice Barrès – BP 20129 – 88802 VITTEL Cedex - ☎ : 03 29 05 88 88 – Fax : 03 29 05 88 15

DECIDE :

Article 1 De donner délégation en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Fabien **CLAISE, Directeur Délégué, à Madame Marie-Laure DUGRAVOT**, Directrice des Soins au Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien pour signer :

- les conventions de formation et de stage pour les étudiants et élèves extérieurs à l'IFSI/IFAS du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien et les courriers s'y rapportant, ainsi que les affectations afférentes des élèves stagiaires dans les services en fonction des places disponibles ;
- les notes d'information relevant de la Direction des Soins après visa du Chef d'Etablissement ;
- tous actes et documents liés à la gestion des tableaux de services, congés des personnels soignants, dans le respect des organisations définies et du Règlement Intérieur sur la Gestion du Temps de Travail ;
- les ordres de mission du personnel soignant en concertation avec le Directeur des Ressources Humaines ;
- les documents relatifs à la notation du personnel paramédical.

A l'exception :

- ✓ Des courriers, actes, pièces et documents à destination de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et de sa Délégation Territoriale, du Conseil Départemental et des élus ;
- ✓ Des notes de service.

Article 2 De donner délégation en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Fabien **CLAISE, Directeur Délégué, à Madame Marie-Laure DUGRAVOT**, Directrice de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers au Centre Hospitalier Intercommunal de l'Ouest Vosgien pour signer :

- toutes correspondances courantes et bordereaux relevant de la Direction de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers ;
- les ordres de mission afférents aux agents de la Direction de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers ;
- les autorisations de congés afférents aux agents de la Direction de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers.

A l'exception :

- ✓ des conventions de partenariat ;
- ✓ des courriers, actes, pièces et documents à destination de la Haute Autorité de Santé, de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et de sa Délégation Territoriale, du Conseil Départemental et des élus ;
- ✓ des notes de service.

Siège social : 1280 Avenue de la Division Leclerc – BP 249 – 88307 NEUFCHATEAU Cedex

☎ : 03 29 94 80 00 – Fax : 03 29 94 85 00 – e-mail : direction@ch-ouestvosgien.fr

Site de Vittel : 191 Avenue Maurice Barrès – BP 20129 – 88802 VITTEL Cedex - ☎ : 03 29 05 88 88 – Fax : 03 29 05 88 15

- Article 3** La signature du Directeur des soins, de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers visé par la présente décision est annexée. Elle doit être précédée de la mention « *Pour le Directeur par intérim et par délégation* », suivie du grade, de la fonction et du nom du signataire.
- Article 4** Le titulaire de cette délégation a la responsabilité des opérations qu'il effectue dans le cadre de cette délégation ou de ses fonctions. Il est chargé d'assurer le contrôle de l'ensemble des agents qui interviennent dans les procédures concernées.
- Article 5** Cette délégation est assortie de l'obligation pour le titulaire :
- de respecter les procédures réglementaires en vigueur ou les procédures mises en place dans l'établissement,
 - de n'engager les dépenses que dans la limite des crédits autorisés par compte budgétaire du dernier Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses ou Décision Modificative approuvé,
 - de rendre compte sans délai des opérations réalisées à l'autorité délégante.
- Article 6** Cette délégation de signature sera communiquée, conformément à la réglementation, à la Délégation Territoriale des Vosges de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien, à l'Agent Comptable du Trésor Public en poste à Neufchâteau ainsi qu'à toutes personnes auxquelles elle devra être opposée et fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs départementaux.
- Article 7** Cette délégation pourra être retirée à tout moment sur simple décision du Directeur par intérim. La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication.
- Article 8 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nancy dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Neufchâteau, le 26 janvier 2023

Le Directeur par intérim,

Signé

Dominique CHEVEAU

Siège social : 1280 Avenue de la Division Leclerc – BP 249 – 88307 NEUFCHATEAU Cedex

☎ : 03 29 94 80 00 – Fax : 03 29 94 85 00 – e-mail : direction@ch-ouestvosgien.fr

Site de Vittel : 191 Avenue Maurice Barrès – BP 20129 – 88802 VITTEL Cedex - ☎ : 03 29 05 88 88 – Fax : 03 29 05 88 15

ANNEXE

Authentification de la signature

Prénom et Nom	Grade	Mention	Signature
Marie-Laure DUGRAVOT	Directeur des Soins	«Pour le Directeur par intérim et par délégation, La Directrice des Soins, de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Droits des Usagers », Marie-Laure DUGRAVOT	Signé

Siège social : 1280 Avenue de la Division Leclerc – BP 249 – 88307 NEUFCHATEAU Cedex

☎ : 03 29 94 80 00 – Fax : 03 29 94 85 00 – e-mail : direction@ch-ouestvosgien.fr

Site de Vittel : 191 Avenue Maurice Barrès – BP 20129 – 88802 VITTEL Cedex - ☎ : 03 29 05 88 88 – Fax : 03 29 05 88 15

DDT

88-2023-01-16-00006

Arrêté n°020/2023/DDT du 16 JANVIER 2023
portant autorisation de défrichement sur le territoire de la
commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires des Vosges**

**Arrêté n°020/2023/DDT du 16 JANVIER 2023
portant autorisation de défrichement sur le territoire
de la commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT**

La préfète des Vosges,
Chevalier de la Légion d'honneur,

- Vu le Code forestier et notamment ses articles L214.13, L214.14, L341.1 à L341.10, L342.1, L363.1 à L363.5, R214.30, R214.31, R341.1 à R341.9 et R363.1 ;
- Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L122.1, R122.2 et l'annexe à l'article R122.2 ;
- Vu le décret du 5 octobre 2022 nommant Mme Valérie MICHEL-MOREAUX, Préfète des Vosges ;
- Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur en date du 10 novembre 2022 nommant M. Laurent MARCOS, directeur départemental des territoires des Vosges ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 414/2022 du 21 novembre 2022 accordant délégation de signature au titre des attributions de la direction départementale des Vosges, de la gestion des ressources humaines, de l'ordonnancement secondaire, et de représentant du pouvoir adjudicateur à M. Laurent MARCOS, directeur départemental des territoires des Vosges ;

- Vu la décision n° 001/2023 du 3 janvier 2023 de subdélégation de signature relative aux attributions de la direction départementale des territoires des Vosges à Mme Isabelle MORVILLER, cheffe de service adjointe de l'économie agricole et forestière à la direction départementale des territoires des Vosges;
- Vu la demande d'autorisation de défrichement déposée le 18 novembre 2022 par laquelle la SCI DU MASSIF DE LA BOULOIE, manifeste son intention de défricher 0,4951 hectare de bois situé sur le territoire de la commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT, pour l'aménagement d'un lotissement ;
- Vu le dossier réputé complet à la date du 5 janvier 2023;

Sur proposition du directeur départemental des territoires

Arrête :

Article 1^{er} - L'autorisation de défricher est accordée au demandeur pour une superficie totale de 0 ha 49 a 51 ca de bois sur les fonds dont la désignation cadastrale est la suivante :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface cadastrale (ha)	Surface autorisée (ha)
SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT	C	415	BOIS L'ABBESSE	0,2437	0,2437
		416		0,1766	0,1766
		417		0,0838	0,0738
		418		0,0010	0,0010
SURFACE TOTALE A DÉFRICHER					0,4951 ha

Le plan de situation des terrains dont le défrichement est autorisé est annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2 - La validité de cette autorisation est de 5 ans à compter de la notification de la décision.

Article 3 - La présente autorisation est conditionnée à :

- la réalisation sur d'autres terrains, des travaux de boisement ou reboisement pour une surface de 0,4951 ha,
- ou à la réalisation de travaux d'amélioration sylvicole pour un montant équivalent à la somme de 2 178,44 €.

Le pétitionnaire dispose d'un délai d'1 an maximum à compter de la notification de la décision pour transmettre à la direction départementale des territoires des Vosges, un acte d'engagement de réalisation des travaux. Passé ce délai, si aucune de ces formalités n'a été accomplie, l'indemnité équivalente aux travaux d'amélioration sylvicole sera mise en recouvrement dans les conditions prévues pour les créances de l'État.

Les prescriptions techniques détaillées des travaux devront être soumises à la direction départementale des territoires des Vosges, pour agrément avant leur réalisation. Un panachage des conditions est possible sur demande du bénéficiaire.

Le délai maximum pour la réalisation des travaux est de 5 ans à compter de la notification du présent arrêté.

Article 4 - Conformément à l'article L341.6 du Code forestier, le demandeur pourra se libérer des obligations fixées par l'article 3 ci-dessus en versant une indemnité de 2 178,44 € au Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois (FSFB).

Article 5 - La présente autorisation ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations pour la réalisation de son projet.

Article 6 - Le défrichement autorisé en vertu de l'article 1^{er} devra être exécuté conformément au dossier de demande de défrichement. Toute infraction à la présente décision sera sanctionnée conformément aux articles L363.1 à L363.5 et R363.1 du Code forestier.

Article 7 - Conformément aux dispositions de l'article L341.4 du Code forestier, le présent arrêté sera publié pendant deux mois par affichage à la mairie

de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT ainsi que sur les lieux du défrichement par les soins du bénéficiaire, quinze jours au moins avant le début des travaux et maintenu pendant la durée des opérations de défrichement.

Article 8 - Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le maire de la commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT , sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Épinal, le 16 janvier 2023

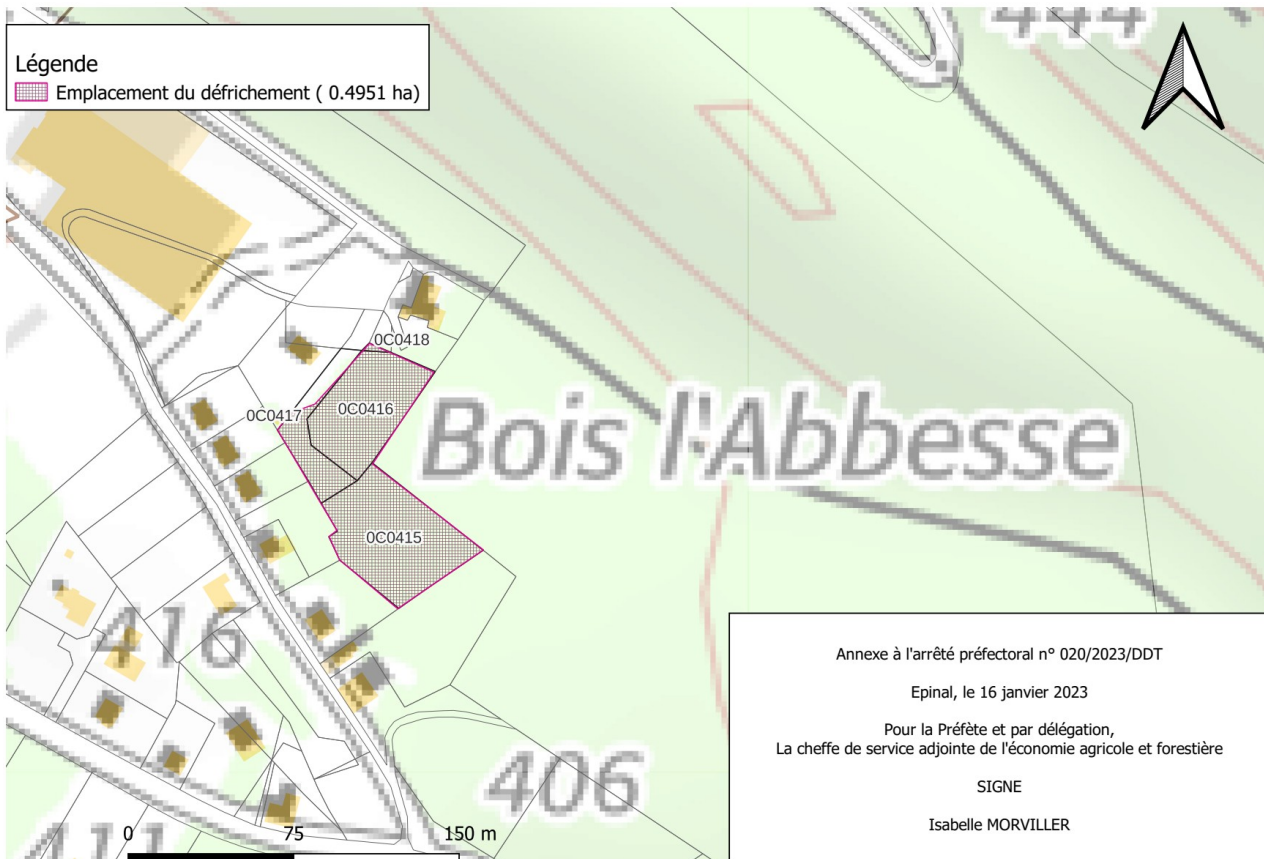
Pour la préfète et par délégation,
La cheffe de service adjointe
de l'économie agricole et forestière

SIGNE

Isabelle MORVILLER

Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des
Solidarités et de la Protection des Populations des Vosges

88-2023-01-31-00001

Arrêté DDETSPP PAE 2023 017 déterminant une zone de
contrôle temporaire autour d'un cas d'influenza aviaire
hautement pathogène dans la faune sauvage identifié à
SELAINCOURT (54) et les mesures applicables dans
certaines communes des Vosges (88)



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de l'Emploi,
du Travail, des Solidarités et de la
Protection des Populations**

Arrêté DDETSPP - PAE- 2023-017
déterminant une zone de contrôle temporaire autour d'un cas d'influenza aviaire hautement
pathogène dans la faune sauvage identifié à SELAINCOURT (54) et les mesures applicables
dans certaines communes des Vosges (88)

**La Préfète des VOSGES ,
Chevalier de la légion d'honneur,**

- VU** le règlement (CE) n°853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale ;
- VU** le règlement (CE) n°1069/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement (CE) n°1774/2002 (règlement relatif aux sous-produits animaux) ;
- VU** le règlement (UE) 2016/429 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux maladies animales transmissibles et modifiant et abrogeant certains actes dans le domaine de la santé animale (« législation sur la santé animale ») ;
- VU** le règlement d'exécution (UE) 2018/1882 de la commission du 3 décembre 2018 sur l'application de certaines dispositions en matière de prévention et de lutte contre les maladies à des catégories de maladies répertoriées et établissant une liste des espèces et des groupes d'espèces qui présentent un risque considérable du point de vue de la propagation de ces maladies répertoriées ;
- VU** le règlement délégué (UE) 2020/687 de la commission du 17 décembre 2019 complétant le règlement (UE) 2016/429 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles relatives à la prévention de certaines maladies répertoriées et à la lutte contre celles-ci ;
- VU** le règlement délégué (UE) 2020/689 de la commission du 17 décembre 2019 complétant le règlement (UE) 2016/429 Parlement européen et du conseil en ce qui concerne les règles applicables à la surveillance, aux programmes d'éradication et au statut « indemne » de certaines maladies répertoriées et émergentes ;
- VU** le règlement d'exécution (UE) 2021/403 de la commission du 18 mars 2021 portant modalités d'application des règlements (UE) 2016/429 et (UE) 2017/625 du parlement européen et du conseil en ce qui concerne les modèles de certificat zoosanitaire et les modèles de certificat zoosanitaire/officiel pour l'entrée dans l'Union et les mouvements entre les États membres d'envois de certaines catégories d'animaux terrestres et de leurs produits germinaux, ainsi qu'en ce qui concerne la certification officielle relative à ces certificats, et abrogeant la décision 2010/470/UE ;

- VU** la décision d'exécution (UE) 2021/641 de la commission du 16 avril 2021 concernant des mesures d'urgence motivées par l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène dans certains États membres ;
- VU** le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 223-8 et R. 228-1 à R. 228-10 ;
- VU** le Code de l'environnement, notamment le titre II de son livre IV ;
- VU** le code de la justice administrative, notamment son article R. 421-1 et suivants ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n°2005-1220 du 28 septembre 2005 pris pour l'application de l'article L. 226-1 code rural et de la pêche maritime ;
- VU** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** le décret du 5 octobre 2022 nommant Madame Valérie MICHEL-MOREAUX ,
Préfète des VOSGES;
- VU** l'arrêté modifié du 5 juin 2000 relatif au registre d'élevage ;
- VU** l'arrêté du 10 septembre 2001 établissant des mesures financières relatives à la lutte contre les pestes aviaires, maladie de Newcastle et influenza aviaire ;
- VU** l'arrêté du 14 octobre 2005 fixant les règles générales de police sanitaire relatives aux produits d'origine animale destinés à la consommation humaine ;
- VU** l'arrêté du 18 janvier 2008 modifié fixant les mesures techniques et administratives relatives à la lutte contre l'influenza aviaire ;
- VU** l'arrêté ministériel du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et aux dispositifs associés de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs ;
- VU** l'arrêté du 10 novembre 2017 fixant les conditions générales de reconnaissance des laboratoires d'analyse en vue de s'assurer de l'absence d'infection par le virus de l'influenza aviaire dans le cadre des autocontrôles ;
- VU** l'arrêté modifié du 14 mars 2018 relatif aux mesures de prévention de la propagation des maladies animales via le transport par véhicules routiers d'oiseaux vivants ;
- VU** l'arrêté ministériel du 29 septembre 2021 relatif aux mesures de biosécurité applicables par les opérateurs et les professionnels liées aux animaux dans les établissements détenant des volailles ou des oiseaux captifs dans le cadre de la prévention des maladies animales transmissibles aux animaux ou aux êtres humains
- VU** l'arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 22 mars 2021 portant nomination de M. Yann NEGRO, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,
- VU** l'arrêté du premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur en date du 9 août 2021 portant nomination de Madame Valérie BIGENHO-POET, directrice départementale adjointe de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges,

- VU** l'arrêté du 8 novembre 2022 qualifiant le niveau de risque influenza aviaire hautement pathogène ;
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 24 novembre 2022 accordant délégation de signature à M. Yann NEGRO, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges
- VU** l'arrêté en date du 2 décembre 2022 portant subdélégation de signature du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges

CONSIDÉRANT que l'introduction du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène dans les élevages a des conséquences graves en matière sanitaire et économique ;

CONSIDÉRANT que le caractère hautement pathogène du virus et sa forte contagiosité entraînent un risque de contamination entre la faune sauvage et les animaux détenus dans les élevages, les basses-cours et tout autre lieu de détention d'oiseaux captifs ;

CONSIDÉRANT qu'il est indispensable de prendre des mesures afin d'éviter l'introduction de ce virus d'influenza aviaire hautement pathogène dans les élevages, les basses-cours et tout autre lieu de détention d'oiseaux captifs ;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de détecter précocement la présence du virus au sein des élevages, des basses-cours et de tout autre lieu de détention d'oiseaux captifs, afin de prévenir sa propagation ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, par conséquent, de prendre des mesures exceptionnelles et proportionnées aux risques encourus et aux circonstances afin de prévenir et limiter les conséquences sanitaires du risque de diffusion de ce virus dans les faunes captive et domestique,

CONSIDÉRANT l'arrêté 23 – DDPP – 032 pris par le préfet de Meurthe et Moselle, déterminant une zone de contrôle temporaire autour d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène dans la faune sauvage, identifié à SELAINCOURT et les mesures applicables, dont le département des VOSGES est concerné par une partie de cette zone au niveau des territoires cités en ANNEXE

CONSIDÉRANT que les territoires figurant en annexe du présent arrêté, font partie de la zone de contrôle temporaire (ZCT) conformément à la réglementation en vigueur,

SUR PROPOSITION du Directeur en charge de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du département des Vosges ;

ARRÊTE

Article 1 : Définition

Une zone de contrôle temporaire (ZCT) est définie conformément à l'analyse de risque sur la propagation du virus d'influenza aviaire hautement pathogène dans un rayon de 20 km autour du lieu de découverte « SELAINCOURT - 54 » d'(un)(es) oiseau(x) sauvage (s) morts par la maladie.

La zone de contrôle temporaire est soumise aux dispositions décrites dans les articles ci-après.

Section 1 :
Mesures dans les lieux de détention de volailles ou d'oiseaux captifs
dans la zone de contrôle temporaire

Article 2 : Recensement et visite des lieux de détention de volailles ou d'oiseaux captifs

Le recensement de tous les lieux de détention de volailles ou d'autres oiseaux captifs à finalité commerciale et non commerciale est réalisé de la façon suivante :

– les responsables d'exploitation commerciale détenant des oiseaux doivent être déclarés auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges, en mentionnant les effectifs des différentes espèces. Cette déclaration se fait par Internet au moyen de la téléprocédure accessible à l'adresse :

<https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une-autorisation/article/declarer-la-propriete-de-poules-de-190>

– les particuliers détenant des volailles doivent être déclarés auprès de leur mairie ou par Internet au moyen de la téléprocédure accessible à l'adresse :

https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles?id_rubrique=53&rubrique_all=1

Article 3 : Mesures de biosécurité

1° Dans les exploitations commerciales et non commerciales, les volailles et les oiseaux captifs détenus sont mis à l'abri et leur alimentation et leur abreuvement sont protégés, selon les modalités définies par l'arrêté ministériel du 29 septembre 2021 susvisé.

2° Tous les détenteurs de volailles et oiseaux captifs renforcent les mesures de biosécurité. Dans les exploitations commerciales, un système de désinfection des véhicules et des personnes en entrées et sorties de la zone professionnelle est mis en place. Ces mesures sont de la responsabilité du responsable de l'établissement concerné.

3° Les personnes intervenant en élevage mettent en œuvre des mesures de biosécurité renforcées auprès de leurs personnels. L'introduction des matériels et produits en élevage doit faire l'objet de protocoles spécifiques adaptés à chaque élevage.

4° Les transporteurs mettent en œuvre les mesures de biosécurité conformément à l'arrêté du 14/03/2018 susvisé.

5° Les mouvements de personnes, de mammifères des espèces domestiques, de véhicules et d'équipement à destination ou en provenance des exploitations de volailles ou d'oiseaux captifs sont à éviter autant que possible. Les mouvements indispensables font l'objet de précautions particulières en termes de biosécurité.

Article 4 : Mesures de surveillance en élevage

1° Toute apparition de signes cliniques évocateurs d'influenza aviaire ou de dépassement des critères d'alerte, prévus à l'article 5 de l'arrêté du 16 mars 2016 susvisé, est signalée sans délai au vétérinaire sanitaire qui en réfère à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges ;

2° Afin de détecter au plus tôt la maladie, une surveillance est mise en place au moyen d'autocontrôles dans les exploitations commerciales selon les modalités suivantes :

a) Autocontrôles réalisés dans les élevages de palmipèdes, à l'exception du gibier à plumes :

Le détenteur met en place une surveillance hebdomadaire sur les animaux morts et sur l'environnement ; en l'absence de cadavres, les prélèvements ne concernent que l'environnement.

Échantillonnage	Prélèvement	Fréquence	Analyse	Si analyse positive
Tous les cadavres ramassés dans la limite de 5 cadavres	Écouvillon cloacal	Une fois par semaine	Gène M	Analyse de confirmation obligatoire
Environnement	Chiffonnette poussières sèche dans chaque bâtiment d'animaux vivants	Une fois par semaine	Gène M	Nouveaux prélèvements par écouvillonnage trachéal et cloacal sur 20 animaux

b) Autocontrôles réalisés dans les élevages de gibier à plumes de la famille des anatidés :

Le détenteur met en place l'une ou l'autre des surveillances suivantes :

- une surveillance hebdomadaire sur les animaux morts, ou
- une surveillance bimensuelle sur les animaux vivants.

Échantillonnage	Prélèvement	Fréquence	Analyse	Si analyse positive
Tous les cadavres ramassés dans la limite de 5 cadavres	Écouvillon cloacal	Une fois par semaine	Gène M	Analyse de confirmation obligatoire
ou 30 animaux vivants	Écouvillon cloacal et trachéal	Tous les 15 jours	Gène M	Analyse de confirmation obligatoire

Article 5 : Mesures concernant les mouvements d'animaux et de produits

5-1. Mouvements de palmipèdes, d'appelants et de gibier à plumes

Les mouvements de palmipèdes et de gibier à plumes, en provenance d'exploitations commerciales situées dans la zone de contrôle temporaire, sont conditionnés à la réalisation de contrôles selon les conditions suivantes :

a) Mouvements de palmipèdes :

Échantillonnage	Prélèvement	Fréquence	Analyse	Si analyse positive
20 animaux	Écouvillonnage cloacal en y incluant le cas échéant les 5 derniers animaux trouvés morts au cours de la dernière semaine	48 h ouvrés avant mouvement	Gène M	Analyse de confirmation obligatoire

b) Mouvements de gibier à plumes de la famille des phasianidés et anatidés :

Le mouvement de gibier à plumes est autorisé par le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, pour une période maximale d'un mois, sous réserve des conditions suivantes :

- production d'un plan de biosécurité conforme et daté de moins d'un an ;
- réalisation d'un examen clinique favorable par le vétérinaire sanitaire dans le mois qui précède tout mouvement de gibiers à plumes de la famille des phasianidés et des anatidés ;
- réalisation d'un dépistage virologique favorable du virus de l'influenza aviaire dans les 15 jours précédant tout mouvement de gibiers à plumes de la famille des anatidés.

c) Mouvements et utilisation des appelants de gibier d'eau :

Le mouvement des appelants de gibier d'eau est autorisé par le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, sous réserve des conditions suivantes :

Détenteurs de catégorie 1 au sens de l'arrêté du 16 mars 2016 susvisé :

- transport d'appelants « nomades » en nombre inférieur ou égal à 30 appelants par jour et par détenteur avec respect des mesures de biosécurité ;
- utilisation d'appelants « nomades » d'un seul détenteur ;
- absence de contacts directs entre appelants « résidents » et appelants « nomades ».

Détenteurs des catégories 2 et 3 au sens de l'arrêté du 16 mars 2016 susvisé :

- transport est interdit ;
- utilisation des appelants « résidents », qui sont déjà sur place et ne nécessitent pas de transport, sans contact avec des appelants « nomades ».

5-2. Rassemblement de volailles et autres oiseaux captifs

La vente de volailles démarrées est possible lorsqu'elle s'effectue sur les marchés sans contact direct ou indirect avec l'avifaune.

Les rassemblements de volailles sont interdits. Les rassemblements d'oiseaux captifs dont la liste figure à l'annexe II-de l'arrêté du 16/03/2016 susvisé restent possibles sur autorisation préalable du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

5-3. Mouvements d'œufs à couver

Les sorties des œufs à couver à destination d'un couvoir situé sur le territoire national ou dans un autre État membre de l'Union européenne peuvent être autorisées, sous réserve des conditions suivantes :

- désinfection des œufs et de leur emballage ;
- traçabilité des œufs et enregistrement régulier des données d'élevage en particulier la viabilité et l'éclosabilité des œufs ;
- mise en place par le couvoir de mesures de biosécurité renforcée validées par la direction départementale en charge de la protection des populations compétente ;

5-4. Mouvements de poussins destinés aux échanges dans l'Union européenne

Les mouvements de poussins d'un jour issus de cheptels situés en zone de contrôle temporaire et destinés à l'élevage dans un autre État membre de l'Union européenne doivent respecter les conditions suivantes :

- être issus d'œufs à couver conformes aux conditions définies au paragraphe précédent ;
- vérification, dans les 24 heures qui précèdent le départ aux échanges, que les données d'élevage permettent de s'assurer de l'absence de signe clinique évocateur ou cas suspect d'influenza aviaire.

5-5. Mouvements des œufs de consommation et des viandes de volailles

Les œufs de consommation peuvent quitter les exploitations pour autant qu'ils soient emballés dans un emballage jetable ou composé de matériaux nettoyables et désinfectables et que toutes les mesures de biosécurité requises soient appliquées. La traçabilité des œufs doit être assurée par l'opérateur de collecte et doit être tenue à disposition de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sur demande.

Les viandes issues des volailles détenues en zone de contrôle temporaire peuvent être mises sur le marché et cédées sans condition particulière au consommateur.

5-6. Mesures relatives aux viandes de gibiers à plumes sauvages

La cession, à titre gratuit ou onéreux, du gibier à plumes abattu par action de chasse et des viandes qui en sont issues, est interdite dans la zone de contrôle temporaire.

5-7. Gestion des cadavres et des autres sous-produits animaux dont les effluents

Sauf nécessité de conservation des cadavres à visée diagnostique conformément à l'article 4, les cadavres sont stockés dans des containers étanches et si besoin conservés au froid dans l'attente de leur collecte par l'équarrisseur. Les sociétés d'équarrissage mettent en œuvre un dispositif renforcé de biosécurité pour la collecte en zone de contrôle temporaire. Les collectes en zone de contrôle temporaire sont réalisées après les collectes hors zone de contrôle temporaire dans une même tournée.

Le transport et les épandages de lisier, déjections et litières usagées sont autorisés. Le transport doit être réalisé avec des contenants clos et étanches. L'épandage doit être effectué avec des dispositifs ne produisant pas d'aérosols, et être accompagné d'un enfouissement immédiat pour les effluents non assainis. Le lisier peut être destiné à un site de compostage ou de méthanisation agréé, effectuant une transformation de ces matières (70°C / 1h).

Les autres sous-produits animaux tels que les œufs, leurs coquilles et les plumes sont interdits à l'épandage.

Dans les abattoirs de volailles de la zone de contrôle temporaire, les sous-produits animaux de catégorie 3, issus de volailles d'une zone de même statut, sont exclusivement destinés à un établissement agréé au titre du règlement (CE) n°1069/2009 susvisé pour la production de produits transformés. L'envoi de ces sous-produits en centre de collecte ou en établissement fabriquant des aliments crus pour animaux de compagnie est interdit.

Article 6 : Modalités de réalisation des autocontrôles

1° Les prélèvements nécessaires aux autocontrôles sont réalisés, conditionnés et acheminés sous 48 h, dans un laboratoire reconnu ou agréé, sous la responsabilité du propriétaire des volailles.

2° La prise en charge des autocontrôles est à la charge du propriétaire des volailles.

3° Les résultats de ces autocontrôles sont conservés dans le registre d'élevage et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 juin 2000 susvisé, et adressés à l'organisation de production pour archivage. Les résultats de ces autocontrôles sont joints à la fiche relative à l'information sur la chaîne alimentaire (ICA) lorsque les animaux sont destinés à l'abattoir.

Section 2 : Dispositions finales

Article 7 : Levée de la zone de contrôle temporaire

La zone de contrôle temporaire est levée par la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des VOSGES lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- évolution favorable durant au moins 21 jours de la situation épidémiologique en matière de circulation virale dans le compartiment sauvage ;

Article 8 : Dispositions pénales

Le non-respect des dispositions du présent arrêté constitue des infractions définies et réprimées par les articles R. 228-1 à R. 228-10 du code rural et de la pêche maritime.

Article 9 : Recours

Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du tribunal administratif de Nancy sous un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative.

Article 10 : Délai de mise en œuvre

Les dispositions concernant les dépistages de l'influenza aviaire par autocontrôles et figurant aux articles 4, 5, 6 et 9 s'appliquent dès que possible et au plus tard 8 jours après la publication du présent arrêté.

Article 11 : Dispositions finales

Le secrétaire général de la préfecture des Vosges, la directrice de cabinet, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges, le lieutenant-colonel commandant du groupement de gendarmerie départementale des Vosges, le directeur départemental de la sécurité publique, l'office français de la biodiversité, la fédération départementale des chasseurs des Vosges, les vétérinaires sanitaires, les maires des communes figurant à l'annexe, les responsables des sociétés d'équarrissage sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges et affiché dans les communes concernées.

ÉPINAL, le 31 janvier 2023

La Préfète des VOSGES

Par subdélégation

La directrice départementale adjointe de la protection
des populations

Valérie BIGENHO-POËT

Délais et voies de recours (application des articles L.411-2 du code des relations entre le public et l'administration et R.421-1 et suivants du Code de justice administrative).

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet de la Meurthe-et-Moselle, 1, rue du préfet Claude Erignac CO 60031 54038 Nancy Cedex ;
- soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau – 75800 – Paris Cedex 08;
- soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de NANCY - 5, place de la Carrière - CO 20038 - 54036 NANCY Cedex - le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Le rejet implicite intervient, suite au silence gardé par l'administration, à l'issue d'une période de deux mois.

ANNEXE

Liste des territoires concernés par la zone de contrôle temporaire

88006 AMBACOURT
88010 AOUZE

88013 AROFFE

88015 ATTIGNEVILLE

88019 AUTIGNY-LA-TOUR

88020 AUTREVILLE

88031 BALLEVILLE

88036 BARVILLE

88058 BIECOURT

88060 BLEMEREY

88066 BOULAINCOURT

88100 CHEF-HAUT

88107 CLEREY-LA-COTE

88137 DOLAINCOURT

88150 DOMMARTIN-SUR-VRAINE

88185 FRENELLE-LA-GRANDE

88186 FRENELLE-LA-PETITE

88219 GREUX
88229 HARCHECHAMP
88232 HARMONVILLE
88242 HOUEVILLE
88255 JUBAINVILLE
88257 JUVAINCOURT
88278 MACONCOURT
88286 MARAINVILLE-SUR-MADON
88290 MARTIGNY-LES-GERBONVAUX
88293 MAXEY-SUR-MEUSE
88305 MONCEL-SUR-VAIR
88312 MORELMAISON
88334 OELLEVILLE
88350 PLEUVEZAIN
88354 PONT-SUR-MADON
88363 PUNEROT
88366 RAINVILLE
88387 REMOVILLE
88389 REPEL
88407 RUPPES
88431 SAINT-PAUL
88433 SAINT-PRANCHER
88459 SONCOURT
88460 SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE
88476 TOTAINVILLE
88478 TRANQUEVILLE-GRAUX
88504 VICHEREY
88514 VIOCOURT
88523 VOUXEY

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des
Solidarités et de la Protection des Populations des Vosges

88-2023-01-17-00003

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la
personne à LE SYNDICAT

**Récépissé de déclaration modifié
d'un organisme de services à la personne enregistré
sous le n° SAP 948 047 618
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail.**

REFERENCES,

Vu le code du travail notamment les articles L. 7231-1 à L. 7233-2, R. 7232-16 à R. 7232-22, D. 7231-1 et D. 7233-1 à D. 7233-5,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article D. 312-6-2,

Vu la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce et à l'artisanat et aux services (article 31),

Vu le décret n° 2011-1132 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi-service universel et aux services à la personne,

Vu le décret n° 2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi service-service universel et aux services à la personne,

Vu le décret du 24 octobre 2022, nommant Madame Valérie MICHEL-MOREAUX, Préfète des Vosges,

Vu l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2022, accordant délégation de signature à Monsieur Yann NEGRO, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Vosges,

CONSTATE,

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de la DDETSPP des Vosges, le 17 janvier 2023, par Madame Sandrine POIROT, dont le siège est situé 4B route de rocasses, 88120 LE SYNDICAT

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de Madame Sandrine POIROT n° SAP 948 047 618 numéro siret : 948 047 618 00012

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale des Vosges qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **Prestataire**

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Livraison de courses à domicile
- Accompagnement des enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, acte de la vie courante),
- Garde d'enfants de plus de trois ans,
- Assistance aux personnes ayant besoin **d'une aide temporaire**,

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées **à titre exclusif**, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-22 à R. 7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Epinal, le 17 janvier 2023

Pour la Préfète des Vosges et par
subdélégation,

Pour le Directeur,

La Responsable des services Mutation
économique des entreprises,
Accès à l'emploi et développement de
l'activité,
Politique transversales et contractuelles

Angélique FRANCOIS

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Grand Est

88-2023-01-20-00012

Arrêté préfectoral DREAL N° 2023-DREAL-EBP-0015
portant dérogation à la protection stricte des espèces pour
la perturbation intentionnelle du Râle des Genêts dans le
cadre des suivis de populations prévus au plan national
d'actions de l'espèce



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**Arrêté préfectoral DREAL N° 2023-DREAL-EBP-0015
portant dérogation à la protection stricte des espèces pour la perturbation intentionnelle du
Rôle des Genêts dans le cadre des suivis de populations prévus au plan national d'actions de
l'espèce**

**La Préfète des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

VU le livre IV du code de l'environnement et notamment ses articles L. 411-1 et suivants, et R. 411-1 à R. 411-14 ;

VU l'arrêté interministériel en date du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ;

VU l'arrêté interministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU la demande de dérogation de la LPO Anjou concernant la perturbation intentionnelle du Rôle des Genêts dans le cadre de comptage des effectifs au niveau national, en application des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement déposée le 21 février 2022 par Tiphanie Hercé, animatrice nationale du plan national d'action en faveur du Rôle des Genêts, 35 rue de la Barre à Angers ;

VU l'avis favorable de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région des Pays de la Loire en date du 25 février 2022 ;

VU l'avis favorable sous conditions du Conseil national de la protection de la nature (CNPV) en date du 21 juin 2022 ;

VU le deuxième plan national d'actions (PNA) en faveur du Rôle des Genêts de 2013-2018 toujours en application ;

VU la consultation du public réalisée du 16 décembre 2022 au 30 décembre 2022 conformément aux dispositions de l'article L.120-1 du code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT le bien-fondé de la présente demande de dérogation de la LPO Anjou à des fins scientifiques, de connaissances et de conservation du Rôle des Genêts ;

DREAL Grand Est – Site de Strasbourg
Tél. : 03 88 13 05 00
www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
14 rue du Bataillon de marche n°24 – BP 10 001 – 67 050 Strasbourg cedex

CONSIDÉRANT que le groupe d'experts mandatés par la DREAL des Pays de la Loire a considéré comme prioritaire le renouvellement des comptages des mâles chanteurs dans le cadre de la mise en œuvre du prochain plan national d'actions en faveur du Rôle des Genêts (2023-2033) ;

CONSIDÉRANT que le protocole de comptage établi par un groupe d'expert mentionne l'utilisation de la technique de repasse comme nécessaire dans certaines conditions ;

CONSIDÉRANT que les opérations de comptages avec utilisation de repasse sont nécessaires pour mesurer l'évolution du nombre de mâles chanteurs et de leur distribution, pour déterminer les éventuels sites de report et pour déterminer la gestion à mettre en œuvre pour rendre ces sites attractifs pour les rôles en adaptant des pratiques de fauche tardive notamment.

CONSIDÉRANT que la LPO Anjou et les structures mandatées pour les comptages possèdent les capacités d'expertise et d'intervention requises pour mener à bien les comptages avec utilisation de repasse;

SUR PROPOSITION du Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Identité des bénéficiaires

Les bénéficiaires de la présente dérogation sont la LPO Anjou en tant que structure animatrice du plan national d'actions en faveur du Rôle des Genêts (*Crex crex*) ainsi que les structures suivantes compétentes pour mener à bien les comptages de l'espèce Rôle des Genêts dans le département des Vosges.

- Lorraine Association Nature, le Fort, 55140 Champougnny
Sont habilités à intervenir sous la responsabilité des bénéficiaires, les salariés des structures bénéficiaires, leurs bénévoles et les personnes encadrées par ces dernières (stagiaires, services civiques...).
- les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB).

ARTICLE 2 : Nature de la dérogation

Pour la réalisation des comptages de mâles chanteurs de Rôle des Genêts tels que prévus dans le plan national d'actions en faveur de l'espèce et dans le protocole de comptage rédigés par des experts, les structures mentionnées au premier article du présent arrêté sont autorisées à utiliser la technique de la « repasse ». La « repasse » consiste à diffuser des enregistrements de chants du Rôle des Genêts afin de provoquer une réponse comportementale ou vocale des individus proches.

ARTICLE 3 : Conditions de la dérogation

Les conditions suivantes sont respectées pour l'application de la présente dérogation :

– Les comptages avec repasse sont effectués entre le 1^{er} mai et le 31 juillet en soirée et de nuit, par beau temps entre 23h00 et 2h00 (heure d'été), voire 2 heures avant et 1 heure après le lever du soleil. Des comptages concertés sont mis en place avec 3 périodes minimum imposées :

- 21 au 29 mai
- 11 au 19 juin
- 9 au 17 juillet (à adapter et à réaliser sur les zones restantes favorables)

Sur certains secteurs, un recensement la première quinzaine de mai est possible sans date imposée ;

– L'enregistrement utilisé est le chant du mâle chanteur de l'espèce *Crex crex*. Celui-ci est transmis aux responsables départements par Tiphanie Hercé, animatrice nationale du plan national d'action en faveur du Rôle des Genêts ;

- Il est fait usage de la repasse dans les secteurs à faible densité. Celle-ci est à proscrire si un mâle chanteur est déjà présent et à arrêter dès lors qu'un rôle est contacté pour limiter au maximum le dérangement. Les prospections des zones favorables sont menées à partir de stations d'écoute distantes de 350 à 500 mètres au maximum ;
- Des phases « d'écoute passive » permettent d'écouter les réponses potentielles à la repasse. La durée avec les temps de pause est de 8 minutes avec 4 temps de chants qui durent chacun 30 secondes intercalé avec 1,30 minutes « d'écoute » entre chaque chant. Le volume est augmenté progressivement et maintenu à des décibels modérés ;
- La repasse de la voiture, du poste de radio par exemple, est à proscrire. La repasse doit être diffusée depuis un lecteur MP3 ou téléphone avec enceintes ;
- Les personnes physiques procédant aux opérations décrites à l'article 2 sont désignées par chaque structure bénéficiaire, après évaluation et justification de leurs compétences. Elles conservent sur elles une copie du présent arrêté accompagné d'une lettre de mission lors des prospections ;
- La traçabilité des comptages est garantie par l'envoi du nombre de mâles chanteurs entendus ou observés et la position de ces mâles à la DREAL des Pays de la Loire, la DREAL du Grand Est et la structure animatrice sur PNA, la LPO Anjou;
- Les autres dispositions réglementaires susceptibles d'être applicables sur les espaces protégées du territoire concerné sont respectées et l'autorisation préalable du propriétaire et du gestionnaire des terrains sur lesquels sont envisagés les comptages est recueillie.

ARTICLE 4 : Comptes-rendus d'activités et transmission des données

Les structures mentionnées au premier article du présent arrêté doivent transmettre, pour chaque année de comptage, un bilan du nombre d'individus de mâle chanteur entendus ou observés ainsi que leur position géographique. Ces bilans seront intégrés au bilan à mi-parcours du plan national d'actions du Rôle des Genêts.

Le pétitionnaire doit contribuer à l'inventaire du patrimoine naturel. Les résultats des suivis écologiques sont versés au moyen du téléservice créé par l'arrêté ministériel du 17 mai 2018 portant création d'un traitement de données à caractère personnel relatif au versement ou à la saisie de données brutes de biodiversité dénommées « dépôt légal de données de biodiversité ». Les jeux de données doivent être distincts selon les méthodes et protocoles d'acquisition de données naturalistes mis en œuvre.

Le bénéficiaire transmet les résultats des suivis écologiques au service de l'État sous format compatible avec le standard régional Grand-Est disponible sur le site internet de la DREAL Grand Est, ou à défaut la version 1.2.1 du standard national occurrence taxon. Les données devront être fournies avec une géolocalisation au point (non dégradée).

Elles alimenteront le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) avec le statut de données publiques. La transmission de ces données, par le bénéficiaire du présent arrêté, intervient au plus tard le 31 janvier de l'année suivant la collecte des données.

ARTICLE 5 : Entrée en vigueur et durée de validité de la dérogation

La présente dérogation prend effet à compter de sa date de notification et prend fin le 31 juillet 2027.

ARTICLE 6 : Sanctions administratives et pénales

Le non-respect des dispositions du présent arrêté peut donner lieu aux sanctions administratives prévues par les articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement.

Les infractions pénales aux dispositions du présent arrêté sont punies des peines prévues à l'article L.415-3 du code de l'environnement.

ARTICLE 7 : Droits et information des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La présente décision est notifiée au bénéficiaire.

Le dossier de demande de dérogation initial est consultable auprès du service ressources naturelles et paysages de la DREAL des Pays de la Loire.

ARTICLE 8 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture des Vosges, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est, le chef de service régional de l'Office français de la biodiversité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

A Strasbourg, le 20 janvier 2023

Pour la Préfète,
Pour le Directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du Logement,
Le Chef du Service Eau, Biodiversité et Paysage

Ludovic PAUL

Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de la dernière publication aux recueils des actes administratifs auprès de la préfecture ;
- d'un recours hiérarchique dans les mêmes conditions de délai auprès du ministre chargé de l'environnement ;
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nancy – 5 place de la Carrière, CO 20038, 54036 Nancy Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification au bénéficiaire.

La juridiction administrative peut être saisie par voie postale ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Grand Est

88-2023-01-31-00002

Arrêté préfectoral n° 2023-DREAL-EBP-0025

portant dérogation aux interdictions de capture,
d'enlèvement, de destruction et de perturbation
intentionnelle de spécimens d'espèces d'odonates, de
lepidoptères, d'amphibiens et de reptiles protégées délivrée
au bureau d'étude Karum (73)



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023-DREAL-EBP-0025

portant dérogation aux interdictions de capture, d'enlèvement, de destruction et de perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces d'odonates, de lépidoptères, d'amphibiens et de reptiles protégées délivrée au bureau d'étude Karum (73)

**LA PRÉFÈTE DES VOSGES
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L 411-1, L 411-2, L 415-3 et R 411-1 à R 411-14 ;
- VU l'arrêté du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;
- VU l'arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ;
- VU l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;
- VU l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ;
- VU l'arrêté du 18 décembre 2014 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets pour certaines opérations pour lesquelles la capture est suivie d'un relâcher immédiat sur place ;
- VU la demande de dérogation au régime de capture avec relâché immédiat sur place d'espèces animales protégées en date du 08/12/2022 déposée en application des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement par le bureau d'études KARUM; 350 route de la Bétaz 73390 Chamoux-sur-Gelon ;

CONSIDERANT que la demande de dérogation porte sur des opérations de capture et relâcher immédiat de spécimens d'espèces protégées ;

CONSIDERANT l'intérêt de ces opérations pour la connaissance et la protection de la faune et flore sauvage et de la conservation des habitats ;

CONSIDERANT l'absence de solution technique alternative à la capture qui soit pertinente et satisfaisante ;

CONSIDERANT que la demande de dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces protégées concernées dans leur aire de répartition naturelle compte tenu des prescriptions mises en œuvre, telles que détaillées à l'article 3 ci-après;

CONSIDERANT que les personnes à habilitier disposent de la compétence pour la mise en œuvre des opérations considérées ;

CONSIDERANT que les conditions d'octroi d'une dérogation à l'interdiction de capture avec relâcher sur place de spécimens des espèces concernées se trouvent ici réunies ;

SUR PROPOSITION du Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Grand Est,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Identité du bénéficiaire

Dans le cadre de ses actions d'inventaires d'espèces protégées, le bureau d'études KARUM dont le siège social est situé au 350 route de la Bétaz, 73390 Chamoux-sur-gelon est autorisé à pratiquer uniquement la capture suivie d'un relâcher immédiat sur place d'espèces protégées.

Sont habilitées à intervenir, sous la responsabilité du bénéficiaire, les salariés du bureau d'études disposant d'une formation en adéquation avec les opérations citées à l'article 2 :

- SEAUVE Philipp, chef de projet
- BERNARD Justine, écologue
- CONTRERAS Quentin, écologue
- MARTIN Jennifer, écologue
- MAIRE Aurore, écologue
- MAUPOME Manon, écologue
- ROUX Thomas, écologue

ARTICLE 2 : Nature de la dérogation

Dans le cadre de l'évaluation préalable et du suivi des impacts sur la biodiversité de projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements ; le bureau d'études KARUM est autorisé à déroger aux interdictions de capture et relâcher immédiat de spécimens d'espèces animales protégées listées ci-dessous:

- **AMPHIBIENS** : ensemble des espèces potentiellement présentes dans le périmètre d'étude, à l'exception des espèces listées à l'arrêté ministériel du 9 juillet 1999 (espèces menacées d'extinction).

- **REPTILES** : ensemble des espèces potentiellement présentes dans le périmètre d'études, **l'exception des espèces listées à l'arrêté ministériel du 9 juillet 1999 (espèces menacées d'extinction)**.
- **INSECTES** : ensemble des espèces d'odonates et de lépidoptères rhopalocères potentiellement présents dans le périmètre d'études.

Ces dérogations sont autorisées dans le département des Vosges (88).

ARTICLE 3 : Conditions de la dérogation

Dans le cadre des opérations décrites à l'article 2, les protocoles d'inventaires sont établis par des personnes morales ou physiques dûment mandatées par les responsables des projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements, pour la réalisation de tels inventaires. Le bénéficiaire est tenu de respecter l'ensemble des valeurs et des engagements annoncés dans le dossier de demande de dérogation dès lors qu'ils ne sont pas contraires aux dispositions du présent arrêté.

Les opérations de captures avec relâcher sur place sont strictement limitées à ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif recherché.

Le protocole d'inventaire permet de qualifier correctement le niveau des populations et l'importance de celles-ci au regard de l'état de conservation des espèces concernées en tenant compte de leur biologie et de leurs cycles biologiques.

Les modalités de captures sont les suivantes :

Les inventaires seront effectués en période printanière et estivale (mars à septembre), en l'absence de précipitations et de vent fort, si possible par temps ensoleillé et températures supérieures à 15°. Les filets et épuisettes seront vérifiés avec chaque opération de capture afin qu'ils ne comportent aucun élément vulnérant.

Pour les insectes :

- Rhopalocères :

Méthode de type « Butterfly monitoring scheme ». Les habitats favorables sont prospectés à vitesse constante à pied à la recherche d'imagos, de chenilles et de pontes.

La détermination se fait à vue pour les espèces facilement reconnaissables ou par capture au filet entomologique pour identification sur place et relâcher.

- Odonates :

Les habitats favorables (milieux aquatiques et humides et leurs abords) sont prospectés à pied, à la recherche d'imagos, de larves et d'exuvies. Les exuvies sont échantillonnées et identifier à la loupe.

La détermination se fait à vue pour les espèces facilement reconnaissables ou par capture au filet entomologique pour identification sur place et relâcher.

- Amphibiens :

Les prospections ont lieu durant les phases biologiques observables des amphibiens (migration pré-nuptiale et reproduction).

Les animaux sont recherchés dans les zones en eaux temporaires ou permanentes. La détermination se fait à vue ou par capture manuelle par épuisette avec relâcher immédiat après identification.

La dérogation exclut l'utilisation d'amphicapt qui nécessitera au besoin d'une dérogation au cas par cas.

Un protocole d'hygiène et de désinfection est mise en œuvre pour limiter la dissémination de chitridiomycose et autres maladies (type ranavirose).

➤ Reptiles :

Les milieux favorables aux espèces sont privilégiés : milieux rocheux, landes, zones humides et abords.

Les zones d'études sont parcourues à vitesse constante à pied à la recherche d'adultes et de juvéniles.

La détermination se fait à vue ou par capture au crochet ou au filet, des plaques à reptiles peuvent également être utilisées.

La pression d'inventaire maximale en hommes/jours ne doit pas dépasser 100 jours de prospections par an et par personne.

ARTICLE 4 : Durée de la validité de la dérogation

La présente dérogation est valable à compter de sa date de publication et prendra fin au 28 février 2026.

ARTICLE 5 : Transmissions et mise à disposition des données

Le pétitionnaire doit contribuer à l'inventaire du patrimoine naturel. Les résultats des suivis écologiques sont versés au moyen du téléservice créé par l'arrêté ministériel du 17 mai 2018 portant création d'un traitement de données à caractère personnel relatif au versement ou à la saisie de données brutes de biodiversité dénommées « dépôt légal de données de biodiversité ». Les jeux de données doivent être distincts selon les méthodes et protocoles d'acquisition de données naturalistes mis en œuvre.

Le bénéficiaire transmet les résultats des suivis écologiques au service de l'État sous format compatible avec le standard régional Grand-Est disponible sur le site internet de la DREAL Grand Est, ou à défaut la version 1.2.1 du standard national occurrence taxon. Les données devront être fournies avec une géolocalisation au point (non dégradée).

Elles alimenteront le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) avec le statut de données publiques. La transmission de ces données, par le bénéficiaire du présent arrêté, intervient au plus tard le 31 janvier de l'année suivant la collecte des données.

En outre, le bénéficiaire doit adresser à la DREAL, chaque année avant le 31 mars un rapport sur la mise en œuvre de la dérogation au cours de l'année précédente. Ce rapport précisera :

- le nombre d'opération conduites au cours de l'année sous couvert de la dérogation,
- les dates et les lieux par commune des opérations,
- les espèces ou groupes d'espèces dont la présence a été identifiée,
- pour les espèces qui sont réputées avoir de faibles effectifs dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations concernés, le nombre de spécimens capturés de chaque espèce, le sexe lorsque ce dernier est déterminable et, s'il y a lieu, le mode de marquage utilisé,
- le nombre d'animaux morts au cours des opérations,
- le nombre d'animaux non visés dans la dérogation et néanmoins pris dans les matériels de capture au cours des opérations.

ARTICLE 6 : Mesures de contrôle et sanctions

La mise en œuvre des dispositions définies aux articles 2 et 3 du présent arrêté peut faire l'objet de contrôle par les agents chargés de constater les infractions mentionnées à l'article L.415-3 du code de l'environnement.

Le non-respect des dispositions du présent arrêté peut donner lieu aux sanctions administratives prévues par les articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement.

ARTICLE 7 : Autres législations et réglementation

La présente décision ne dispense pas de l'obtention d'autres accords ou autorisations par ailleurs nécessaires pour la réalisation de l'opération susmentionnée et du respect des autres dispositions législatives et réglementaires susceptibles d'être applicables sur les espaces protégés du territoire d'étude.

ARTICLE 8 : Droits et informations des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La présente décision est notifiée au bénéficiaire. Elle est également publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Vosges.

ARTICLE 09 : Exécution

Le secrétariat de la préfecture et le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Grand Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Strasbourg, le 31 janvier 2023

Pour la Préfète, par délégation,
Pour le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement,
Le chef du service eau, biodiversité, paysages,

Ludovic PAUL

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication et / ou notification. Ce recours peut être déposé sur le site www.telerecours.fr. Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans ce même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.

Prefecture des Vosges

88-2023-01-25-00005

Arrêté n° SIDPC 05/2023

portant renouvellement d'agrément de la section des
Vosges de
l'Union Nationale des Associations de Secouristes et
Sauveteurs,
pour dispenser des formations aux premiers secours



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet

Direction des sécurités
Service interministériel
de défense et de protection civiles

**Arrêté n° SIDPC 05/2023
portant renouvellement d'agrément de la section des Vosges de
l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs,
pour dispenser des formations aux premiers secours**

La préfète des Vosges,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié, relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu le décret du 5 octobre 2022 portant nomination de Madame Valérie MICHEL-MOREAUX, préfète des Vosges ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ;

Vu la décision d'agrément n° PSC1 – 2408 C 75 délivrée par le ministère de l'intérieur et des outre-mer à l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs de la Poste et Orange en date du 24 août 2022 ;

Vu le certificat d'affiliation établi le 2 janvier 2023 par l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs de la Poste et Orange ;

Vu la demande d'agrément présentée par la section des Vosges de l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs de la Poste et Orange, en date du 20 janvier 2023 ;

Sur proposition de Madame la directrice de cabinet

ARRÊTE

Article 1er : En application du Titre II de l'arrêté du 8 juillet 1992 susvisé, la section des Vosges de l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs de la Poste et Orange est agréée au niveau départemental pour dispenser la formation suivante :

- Unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »,

Cette unité d'enseignement peut être dispensée seulement si le référentiel interne de formation et de certification a fait l'objet d'une décision d'agrément par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, en cours de validité lors de la formation.

Article 2 : L'agrément est délivré pour une durée de deux ans, et peut être retiré en cas de non-respect des conditions fixées par l'arrêté du 8 juillet 1992 susvisé. Il conviendra de faire la demande de renouvellement un mois avant la fin de validité du présent arrêté.

Article 3 : Madame la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Épinal, le 25 janvier 2023

La préfète
Pour la préfète et par délégation,
la directrice de cabinet

SIGNÉ

Virginie MARTINEZ

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Prefecture des Vosges

88-2023-01-25-00004

Arrêté n° SIDPC 06/2023

portant renouvellement d'agrément
de l'Association Départementale de Protection Civile des
Vosges
pour dispenser des formations aux premiers secours



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet

Direction des sécurités
Service interministériel
de défense et de protection civiles

**Arrêté n° SIDPC 06/2023
portant renouvellement d'agrément
de l'Association Départementale de Protection Civile des Vosges
pour dispenser des formations aux premiers secours**

La préfète des Vosges,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié, relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu le décret du 5 octobre 2022 portant nomination de Madame Valérie MICHEL-MOREAUX, préfète des Vosges ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ;

Vu l'arrêté du 24 août 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2) ;

Vu l'arrêté du 8 août 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » (PICF) ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAE F PS) ;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » (PAE F PSC) ;

Vu la décision d'agrément n° PSC1 – 2912 P 75 C 75 délivrée par le ministère de l'intérieur et des outre-mer à la fédération nationale de protection civile en date du 29 décembre 2020 ;

Vu la décision d'agrément n° PAE FPSC – 0109 D 92 délivrée par le ministère de l'intérieur et des outre-mer à la fédération nationale de protection civile en date du 17 août 2022 ;

Vu la décision d'agrément n° PSE1 – 3105 B 93 délivrée par le ministère de l'intérieur et des outre-mer à la fédération nationale de protection civile en date du 31 mai 2021 ;

Vu la décision d'agrément n° PSE2 – 3105 B 93 délivrée par le ministère de l'intérieur et des outre-mer à la fédération nationale de protection civile en date du 31 mai 2021 ;

Vu la décision d'agrément n° PAE FPS – 1703 C 92 délivrée par le ministère de l'intérieur et des outre-mer à la fédération nationale de protection civile en date du 22 mars 2021 ;

Vu le certificat d'affiliation établi le 6 janvier 2023 par la fédération nationale de protection civile ;

Vu la demande d'agrément présentée par l'association départementale de protection civile des Vosges en date du 6 janvier 2023 ;

Sur proposition de Madame la directrice de cabinet

ARRÊTE

Article 1er : En application du Titre II de l'arrêté du 8 juillet 1992 susvisé, l'association départementale de protection civile des Vosges est agréée au niveau départemental pour dispenser les formations suivantes :

- unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »,
- unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 »,
- unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 ».
- unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur »,
- unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques »,
- unité d'enseignement «pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours ».

Ces unités d'enseignement ne peuvent être dispensées que si le référentiel interne de formation et de certification a fait l'objet d'une décision d'agrément par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, en cours de validité lors de la formation.

Article 2 : L'agrément est délivré pour une durée de deux ans, et peut être retiré en cas de non-respect des conditions fixées par l'arrêté du 8 juillet 1992 susvisé. Il conviendra de faire la demande de renouvellement un mois avant la fin de validité du présent arrêté.

Article 3 : Madame la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Épinal, le 25 janvier 2023

La préfète
Pour la préfète et par délégation,
la directrice de cabinet

SIGNÉ

Virginie MARTINEZ

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Prefecture des Vosges

88-2022-11-28-00013

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur agricole
- promotion du 1er janvier 2023

ARRÊTÉ

**Portant attribution de la médaille d'honneur agricole
Promotion du 1^{er} janvier 2023**

La préfète des Vosges
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet des Vosges,

A R R Ê T É

Article 1er : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- **Madame BRESSON Céline**
Employée service achats, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à MATTAINCOURT
- **Madame CLAUDEL Michèle**
Ouvrier qualité, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à VAUBEXY
- **Madame GOBERT Emilie**
Conseiller clientèle, CAISSE REG CREDIT AGRICOL MUTUEL LORRAIN, LAXOU
demeurant à AUMONTZEY
- **Madame LARCHE Sabrina**
Conseiller particulier, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à AINGEVILLE
- **Madame LAURENT Ingrid**
Technicien satisfaction clients, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES,
STRASBOURG
demeurant à DOGNEVILLE
- **Madame LHUILLIER Malika**
Ouvrier deuxième transformation, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à GIRONCOURT-SUR-VRAINE

- **Monsieur ROBERT Cyrille**
Ouvrier bouverie, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à CHATENOIS

- **Monsieur SIMONIN Loic**
Ouvrier, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à HAROL

Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- **Monsieur BACHMANN Etienne**
Chargé d'affaires, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à HYMONT

- **Madame DENIS Corinne**
Conseiller particuliers, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à THIRAU COURT

- **Madame GAUTHIER Dominique**
Responsable service successions, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, EPINAL
demeurant à EPINAL

- **Monsieur GIELEN Emmanuel**
Directeur d'agence bancaire crédit agricole alsace vosges, CREDIT AGRICOLE
ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à LA SALLE

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- **Madame AUDINOT Nicole**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à CHATENOIS

- **Madame BAFFRAY-DIVOY Nathalie**
Analyste pôle prévention fraude, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES,
STRASBOURG
demeurant à LE SYNDICAT

- **Monsieur BARDET Dominique**
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, EPINAL
demeurant à UXEGNEY

- **Madame DOLIDON Sylvie**
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à PORTIEUX

- **Monsieur KOPP Dominique**
Ouvrier d'abattoir, ELIVIA, DOMVALLIER
demeurant à MIRECOURT

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- Madame LAROYENNE Catherine

Chargée de succession, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, STRASBOURG
demeurant à EPINAL

- Monsieur RIONDE Hervé

Cadre bancaire, CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES, EPINAL
demeurant à CORNIMONT

- Madame SEVERIN Dominique

Chargée de succession crédit agricole alsace vosges, CREDIT AGRICOLE
ALSACE VOSGES, EPINAL
demeurant à BULT

Article 5 : La Directrice de Cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Epinal, le

La Préfète,

Valérie MICHEL-MOREAUX

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Prefecture des Vosges

88-2022-11-15-00002

Arrêté portant attribution de la médaille d'Honneur des
Sapeurs-Pompiers - promotion du 4 décembre 2022



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET – Bureau de la Représentation de l'État

**Arrêté
Portant attribution de la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers
Promotion du 4 décembre 2022**

La Préfète des Vosges,
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu le décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les Départements ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er}: La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, Grand Or, est décernée comme suit :

BOURGAUT	Patrice	Adjudant-chef	DOMPAIRE
BRAQUIER	Patrick	Sergent	GRAND
GOUNANT	Eric	Lieutenant	DOMPAIRE
HAPP	Hervé	Adjudant-chef	DOMPAIRE
MILLER	Didier	Commandant	GPPO - Service Prévention
MONDY	Roland	Sergent-chef	DOMPAIRE
SEYDOUX	Francis	Caporal-chef	GRAND
VILLEMAIN	Sylvain	Adjudant-chef	RAON-L'ETAPE

ARTICLE 2: La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, Or, est décernée comme suit :

BERARD	Christophe	Sergent-chef	REMIREMONT
BOSIO	Antoine-François	Lieutenant	CHENIMÉNIL-DOCELLES
BOURDUGE	Christophe	Adjudant-chef	COUSSEY
DEPARIS	Christophe	Lieutenant	FRAIZE
DUCHENE	Maurand	Caporal-chef	BRUYERES
DURAND	Hervé	Adjudant-chef	AMBACOURT
DURUPT	Eric	Adjudant-chef	REMIREMONT
FRICOT	Arnaud	Adjudant-chef	LE SYNDICAT
GAMAS	Laurent	Adjudant-chef	MARTIGNY-LES-GERBONVAUX

HUGNY	Yannick	Adjudant-chef	XERTIGNY
HUMMEL	Nicolas	Lieutenant	VECOUX
JACQUES	Philippe	Caporal-chef	LA CHAPELLE AUX BOIS
JEANGEOORGES	Christophe	Caporal-chef	EPINAL
LARRIERE	Sébastien	Adjudant-chef	EPINAL
LAUBACHER	François	Vétérinaire commandant	GERARDMER
MICLO	Laurent	Sergent-chef	TAINTRUX
MULOT	Pierre	Sapeur 1ère classe	DOMPAIRE
NAU	Cyrille	Sapeur 1ère classe	ANOULD
ROLLOT	Régis	Caporal-chef	LA CHAPELLE AUX BOIS
SALVESTRONI	Alexandre	Caporal-chef	BRUYERES
WENTZINGER	Frédéric	Adjudant-chef	GRH - Service formation sport

ARTICLE 3: La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, Argent, est décernée comme suit :

ADAM	Sébastien	Caporal-chef	CORCIEUX
CLAUDEL	Arnaud	Sapeur 1ère classe	ROCHESSON
CORNEVIN	Yohan	Adjudant-chef	DAMBLAIN
CORNEVIN	Cédric	Adjudant-chef	DAMBLAIN
DEFRANOUX	Cécile	Sergent-chef	GIRANCOURT
GAVOILLE	Lionel	Caporal-chef	REMIREMONT
GOSELIN	Benjamin	Capitaine	GLOG - Service équipements
MAGLIA	Gaëtan	Infirmier sous lieutenant	CHENIMÉNIL-DOCELLES
MANGIN	Matthieu	Sapeur 1ère classe	DOMPAIRE
MICHAU	Llyod	Sergent	GOLBEY
MOLLER	Mickaël	Sapeur 1ère classe	LE SYNDICAT
ORY	Richard	Adjudant-chef	LE THILLOT
PIERRON	Bruno	Caporal-chef	LIFFOL LE GRAND
ROBERT-PARVE	Yannick	Caporal-chef	MONTHUREUX-SUR-SAONE
SCHARSCHMIDT	Nicolas	Lieutenant	EPINAL
VILLIERE	Aurélié	Adjudant-chef	GOLBEY

ARTICLE 4: La Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, Bronze, est décernée comme suit :

BARBELIN	Marina	Sapeur 1ère classe	PROVENCHERES-SUR-FAVE
BELUCHE	Ophélie	Sapeur 1ère classe	LE VAL D'AJOL
BIERREN	Frédéric	Sapeur 2ème classe	LA BRESSE
BRICE	Yohan	Sergent	EPINAL

CLAUDEL	Thomas	Caporal-chef	LE THILLOT
COLIN	Benjamin	Sergent	ChÂTEL-SUR-MOSELLE
COLLARDE	Antoine	Sapeur 1ère classe	LIFFOL LE GRAND
COLLIN	Amandine	Sapeur 1ère classe	MADON
CUNIN	Nicolas	Caporal	EPINAL
DEBART	Emilie	Sergent	CHATENOIS
DEMANGE	Nadège	Infirmier sous lieutenant	SAINT-DIE-DES-VOSGES
DONZEL	Michaël	Sapeur 2ème classe	GERBEPAL
FELIX	Abel	Caporal-chef	ARCHETTES
GADY	Quentin	Caporal-chef	ChÂTEL-SUR-MOSELLE
HANCLOT	Candice	Sapeur 1ère classe	ChÂTEL-SUR-MOSELLE
HOFFARTH	Jérémy	Caporal	PLAINFAING
LACREUSE	Lilian	Sapeur 1ère classe	RAON-L'ETAPE
LANGARD	Ophélie	Sapeur 1ère classe	COUSSEY
LOUF	Emile	Caporal	EPINAL
LUONG THANH	Stéphane	Caporal	EPINAL
LUTTRINGER	Anthony	Sergent	THAON-LES-VOSGES
MENZEIN	Julien	Sergent	THAON-LES-VOSGES
PETIN	Nicolas	Caporal-chef	GOLBEY
ROCCHICCIOLI-ANGSTER	Jérémie	Caporal-chef	VITTEL-CONTREXEVILLE
SCHWANGER	Corentin	Sapeur 1ère classe	RAON-L'ETAPE
THIERY	Lisa	Sergent	CORCIEUX
THIERY	Jennifer	Caporal	DARNEY
TRIKI	Dylan	Caporal	REMIREMONT
VANDOOAEGHE	Corentin	Caporal	LE SYNDICAT

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Épinal, le 15 novembre 2022

La Préfète,

Valérie MICHEL-MOREAUX

Prefecture des Vosges

88-2022-11-28-00014

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur du
travail - promotion du 1er janvier 2023

ARRÊTÉ

**Portant attribution de la médaille d'honneur du Travail
Promotion du 1^{er} janvier 2023**

La Préfète des Vosges,
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du Préfet des Vosges

A R R Ê T É

Article 1er : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur AMARA Hakim**
Opérateur pallman/pellets, EGGER PANNEAUX ET DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à VAXONCOURT
- **Monsieur ANDLAUER Emmanuel**
Agent de groupe, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES,
EPINAL.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Madame ANTOINE Isabelle**
Employé de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, SAULXURES-SUR-MOSELOTTE.
demeurant à CORNIMONT
- **Monsieur ANTOINE Sébastien**
Colleur clichés, REBORN VOSGES, VECOUX.
demeurant à VECOUX
- **Monsieur ARNAULT Loïc**
Technicien chef d'équipe travaux, REGIE AUTONOME EAUX ET ASSAINISSEMENT,
NEUFCHATEAU.
demeurant à BAZOILLES-SUR-MEUSE
- **Monsieur ARNOULD Fabrice**
Maçon, BONTEMPI SAS, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Madame ARNOULD Marie-Line**
Conseillère de ventes, GERMAT - CUSSENOT, GERARDMER.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
- **Monsieur ASLANT Bulent**
Employé, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Monsieur ATMACA Muslum**
Chef d'équipe, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à REMOMEIX
- **Madame BABE Sandrine**
Aide à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à GIRMONT
- **Monsieur BALAND Jean-Pierre**
Ouvrier qualifié, FEDERATION MEDICO SOCIALE DES VOSGES, ÉPINAL.
demeurant à XERTIGNY
- **Madame BALLAND Jessica**
Responsable achats logistique, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
- **Madame BALL Marina**
Responsable magasin, COLRUYT RETAIL FRANCE, SAINT-LEONARD.
demeurant à ANOULD
- **Monsieur BARBIER Cédric**
Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à HAROL
- **Madame BARJONNET CESAR Aurélie**
Conseillère, POLE EMPLOI, ÉPINAL.
demeurant à ARCHETTES
- **Monsieur BARJONNET Nicolas**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES
- **Madame BASTIEN Coralie**
Mécanicienne en confection, ALCEE, EPINAL.
demeurant à GRANDVILLERS
- **Madame BASTIEN PAOLA Paola**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à URIMENIL
- **Madame BATTU Nadège**
Agent administratif expédition, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à CHARMES
- **Monsieur BATTU Yianne**
Automaticien électronicien, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à CHARMES
- **Monsieur BAUDOIN Vincent**
Conducteur d'engins, CARRIERES & MATERIAUX NORD-EST, RAON L'ETAPE.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Madame BERNARDIN Edith**
Assistante commerciale, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur BERNARD Jérôme**
Chef d'équipe, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à MANDRES-SUR-VAIR
- **Monsieur BERNARD Romuald**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à BAZOILLES-SUR-MEUSE
- **Monsieur BERNARD Yves**
Ouvrier boulanger, CONTREXEDIS, CONTREXEVILLE.
demeurant à SURIAUVILLE
- **Monsieur BERTRAND Arnaud**
Coloriste, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à FRESSE-SUR-MOSELLE
- **Madame BINAUX Véronique**
Secrétaire médicale, FONDATION VINCENT DE PAUL, SCHIRMECK.
demeurant à ANOULD
- **Monsieur BLONDEAU Edwin**
Technicien, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame BOCCIA Karine**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à ROUVRES-LA-CHETIVE
- **Monsieur BOCZKOWSKI Laurent**
Responsable de développement commercial, SOCIETE DE PROSPECTION ET D'INVENTIONS
TECHNIQUES SPIT, BOURG-LES-VALENCE.
demeurant à LE VAL-D'AJOL
- **Madame BONTAN Marina**
Opticienne, SOC COMMERCIALE OPTIQUE, RUPT-SUR-MOSELLE.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Madame BOUAMAMA Aurélie**
Coordinatrice planning production, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à GOLBEY
- **Monsieur BOULAY Francis**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à ARCHETTES
- **Madame BOURDON Catherine**
Comptable, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à RAMBERVILLERS
- **Madame BOURGA Sandra**
Acheteuse approvisionneuse confirmée, SCA FRUITS LEGUMES FLEURS, PARIS 15.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
- **Madame BOUTIN Marie-Hélène**
Secrétaire de direction, ORDRE DEPARTEMENTAL DES MEDECINS, EPINAL.
demeurant à POUXEUX
- **Monsieur BUGARA Sébastien**
Technicien de production, OMYA SAS, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA PETITE RAON

- **Madame CARNET Isabelle**
Conseillère de vente, GERMAT - CUSSENOT, REMIREMONT.
demeurant à ESSEGNEY
- **Monsieur CAUSERET Kévin**
Responsable d'implantation, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT
- **Madame CAVESTRO Christelle**
Employée polyvalente, SOCIETE VOSGIENNE DES HOTELS ECONOMIQUES, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à CORCIEUX
- **Madame CLAUDEL Brigitte**
Polyvalente, TECH-RTS, JUVAINCOURT.
demeurant à CHEF-HAUT
- **Madame CLAUDEL Isabelle**
Déclarante en douane, GONDRAND Frères, GOLBEY.
demeurant à ELOYES
- **Madame CLAUDEL Nathalie**
Préparatrice de commandes, PIERRAT, LE THOLY.
demeurant à JUSSARUPT
- **Monsieur CLAUDEL Yannick**
Régleur, FRAGOLA INDUSTRIES, FRAIZE.
demeurant à SAINT-LEONARD
- **Monsieur CLAUDE Maurice**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à ANOULD
- **Madame CLAUSS Virginie**
Employée de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, NOMEXY.
demeurant à DARNIEULLES
- **Monsieur CLAUVELIN David**
Technicien supérieur de maintenance, SUEZ EAU FRANCE, ÉPINAL.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Madame CLEMENT Laurence**
Régleur injection, BERICAP, VITTEL.
demeurant à LIGNEVILLE
- **Monsieur CLERC Olivier**
Directeur commercial & opérationnel, OPTICIENS D'ALSACE LORRAINE, VANDŒUVRE-LÈS-NANCY.
demeurant à EPINAL
- **Madame COGNARD Marie Line**
Employée commerciale, CONTREXEDIS, CONTREXEVILLE.
demeurant à BULGNEVILLE
- **Monsieur COLIN Damien**
Responsable de conduite, FENIIX, RAMBERVILLERS.
demeurant à NONZEVILLE
- **Madame COLIN Laetitia**
Gestionnaire de clientèle, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE, MOYENMOUTIER.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur COLLOT Philippe**
Chargé d'affaires, SAINT-GOBAIN PAM CANALISATION, PONT-À-MOUSSON.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE

- **Monsieur COLNAT Philippe**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à TAINTRUX

- **Monsieur CONTAUX Jean-Charles**
Conseiller en évolution professionnelle, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Madame CORDIER Stéphanie**
Employée, SOCIETE DU CASINO DE VITTEL, VITTEL.
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Monsieur COSTA Georges**
Chef de groupe technique, DARTY GRAND EST, ENNERY.
demeurant à PONT-SUR-MADON

- **Madame COSTE Cindy**
Responsable prépresse, CPC SAINT-DIE IMPRESSIONS, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à ROVILLE-AUX-CHENES

- **Monsieur CREMEL Alain**
Technicien, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LE SAULCY

- **Madame DAESCHLER Laure**
Employée libre service, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à GERBEPAL

- **Monsieur DARGOT Thierry**
Chef de cuisine, CASINO DE GERARDMER, GERARDMER.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur DA SILVA Luis Sylvestre**
Responsable maintenance et production, OMYA SAS, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA VOIVRE

- **Monsieur DAVID Karl**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE

- **Monsieur DAVIGNON Olivier**
Conducteur routier, MGE TRANSPORTS & SERVICES, CHAVELOT.
demeurant à VAGNEY

- **Monsieur DEBLIC Norbert**
Assistant process panneaux bruts, EGGER PANNEAUX ET DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur DEJOIE Christophe**
Employé de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, SAINT-LEONARD.
demeurant à CORCIEUX

- **Monsieur DEMANGEON Jacky**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à FIMENIL

- **Madame DE MASSEY Estelle**
Gestionnaire de paie, GROUPE LIVIO, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à DARNIEULLES

- **Monsieur DE OLIVEIRA Paulo**
Chef d'équipe, EMTS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à SANCHEY
- **Monsieur DERVAUX Fabrice**
Vendeur technique, SOGILUC, BRUYERES.
demeurant à BRUYERES
- **Madame DESBUISSON Sylvie**
Responsable de caisse, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à GRANDVILLERS
- **Madame DESJEUNES Séverine**
Directrice, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à LA HOUSSIERE
- **Madame DIDELOT Christelle**
Auxiliaire de vie sociale, ASS AIDE DOMICILE EN MILIEU RURAL, SAINT-AME.
demeurant à SAINT-AME
- **Monsieur DIEUDONNE Loïc**
Responsable travaux neufs mécaniques, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à JEANMENIL
- **Madame DOS SANTOS Susana**
Coordinatrice, COLRUYT RETAIL FRANCE, LE THILLOT.
demeurant à LE THILLOT
- **Madame DRAGNE Marinela-Adriana**
Responsable hôtelière, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, EPINAL.
demeurant à UXEGNEY
- **Monsieur DUCHENE Stéphane**
Responsable exploitation installation thermique, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DU DEPARTEMENT DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à XERTIGNY
- **Madame DUE Vanessa**
Assistante titulaire, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Madame DUGRAVOT Maud**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à FOMEREY
- **Monsieur DURAND Gaëtan**
Responsable restauration, CASINO DE GERARDMER, GERARDMER.
demeurant à GERARDMER
- **Madame DURAND Magali**
Technicien contentieux, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Madame DURIN Colette**
Ash, RESIDENCE DE L AGE D OR, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur EL JENDKAOUI Omar**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur EVRARD Jean-Pierre**
Bobineur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Madame FAGOT Anne-Marie**
Responsable logistique lingerie buanderie, ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON HOSPITALIERE DE BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à SAINT-PIERREMONT

- **Monsieur FAIRISE Cédric**
Opérateur de production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à SAVIGNY

- **Madame FALCONI Emilie**
Chargée de relations avec les publics, BANQUE DE FRANCE, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame FASSNACHT Catherine**
Agent des services logistiques, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame FAVRET LAURENT Christelle**
Employée de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, XERTIGNY.
demeurant à HADOL

- **Monsieur FAYS Cédric**
Cond. 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA VOIVRE

- **Monsieur FERRAZZI Aurélien**
Chargé de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à HADOL

- **Madame FERRY Annabelle**
Responsable musée et château, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à JEANMENIL

- **Monsieur FERRY Dominique**
Monteur, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à SENONES

- **Monsieur FLEURENT Jean Guy**
Conducteur d'autocar de grand tourisme, SA LAUNOY TOURISME, RAMBERVILLERS.
demeurant à FRAIZE

- **Monsieur FORINI Michaël**
Employé, SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA REGION DE LERRAIN, LERRAIN.
demeurant à DOMMARTIN-AUX-BOIS

- **Monsieur FRANCOIS Christophe**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à REMIREMONT

- **Monsieur FRANCOIS Jean-Christophe**
Gestionnaire de rayons, GERMAT - CUSSENOT, REMIREMONT.
demeurant à POUXEUX

- **Monsieur FRIRY Florent**
Chef d'équipe, GUINTOLI, SAINT-ETIENNE-DU-GRES.
demeurant à COUSSEY

- **Monsieur FRISE Hervé**
Technicien, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAMBERVILLERS

- **Monsieur GABRION Benoit**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à REMIREMONT
- **Madame GALMICHE Elodie**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à LE VAL-D'AJOL
- **Madame GALMICHE Nathalie**
Opératrice polyvalente, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Madame GAUTHIER Véronique**
Gestionnaire tiers-payant, MUTUALITE FRANCAISE LORRAINE, NANCY.
demeurant à SAINT-NABORD
- **Madame GAVOILLE Delphine**
Gestionnaire de clientèle, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE,
REMIREMONT.
demeurant à REMIREMONT
- **Monsieur GEHIN Eddy**
Electromécanicien, REBORN VOSGES, VECOUX.
demeurant à SAINT-NABORD
- **Monsieur GEORGE Eddy**
Ouvrier routier, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à ANOULD
- **Madame GEORGE Erika**
élève inspecteur du recouvrement, URSSAF DE LORRAINE, EPINAL.
demeurant à LA FORGE
- **Madame GEORGE Danielle**
Ouvrière de production, PIERRAT, LE THOLY.
demeurant à LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYERES
- **Madame GEORGES Sabrina**
Technicienne maintenance outils, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à LA FORGE
- **Monsieur GERARD Arnaud**
Responsable produit, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à EPINAL
- **Madame GEROMEY Aline**
Employée de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, XERTIGNY.
demeurant à LA VÔGE-LES-BAINS
- **Monsieur GIGOUX Patrice**
Chauffeur grumier, TRANSPORTS GIGOUX, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à LA BOURGONCE
- **Madame GIGOUX Sabine**
Secrétaire administrative, TRANSPORTS GIGOUX, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
- **Madame GIRARD Alexandra**
Conseiller accueil, CAISSE CREDIT MUTUEL DES HAUTES VOSGES, LA BRESSE.
demeurant à LA BRESSE

- **Madame GIRARD Edith**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur GOEURY Ludovic**
Aide de machine, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Madame GOMES Chemana**
Gestionnaire de paies, CFGS, DOGNEVILLE.
demeurant à DOGNEVILLE

- **Monsieur GORNET Ludovic**
Hôte de vente très qualifié, Argedis Relais Porte des Vosges, SAINT-NABORD.
demeurant à LA CHAPELLE-AUX-BOIS

- **Monsieur GRAFF Philippe**
Technicien de maintenance, INNOTHERA NOMEXY, NOMEXY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame GRANDEMANGE Céline**
Téléconseiller, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, EPINAL.
demeurant à LA NEUVEVILLE-DEVANT-LEPANGES

- **Monsieur GRANDIDIER Hervé**
Ouvrier de scierie, ETABLISSEMENTS GAIFFE, CHAMP-LE-DUC.
demeurant à GRANGES AUMONTZEY

- **Monsieur GRANDJEAN Guillaume**
Conducteur animateur d'équipe, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à HADOL

- **Monsieur GRIENENBERGER Samuel**
Chargé de travaux auxiliaires, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES

- **Monsieur GROS Damien**
Technicien entretien électrique, VISKASE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à UZEMAIN

- **Madame GUEBRUNET Elodie**
Technicien principal, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à RAMBERVILLERS

- **Monsieur GURBUZ Gultekin**
Maçon, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE

- **Madame GURTNER Christelle**
Contrôleur prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, EPINAL.
demeurant à VINCEY

- **Monsieur HABRANT Francis**
Responsable de service, J.LE CORVAISIER, HEILLECOURT.
demeurant à SOCOURT

- **Monsieur HARIOT Eric**
Cariste stock pb, EGGER PANNEAUX ET DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à SAINTE-HELENE

- **Monsieur HARTUNG Julien**
Directeur d'agence, BANQUE CIC EST, EPINAL.
demeurant à LES FORGES
- **Madame HAUTCOEUR Aurélie**
Technicien service client, BANQUE CIC EST, EPINAL.
demeurant à SAINTE-HELENE
- **Monsieur HENRY Fabrice**
Approvisionnement, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à GRANDVILLERS
- **Monsieur HENRY Patrice**
Permanent fluides, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à LA NEUVEVILLE-DEVANT-LEPANGES
- **Madame HERRBACH Candide**
Employée, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à BROUVELIEURES
- **Madame HERRERO Sabrina**
Assistante de gestion, ETABLISSEMENT SOGAL FABRICATION GERARDMER SAS,
GERARDMER.
demeurant à GERARDMER
- **Monsieur HETTINGER Raphaël**
Ingénieur développement SB, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à LA BAFFE
- **Madame HEYL Katia**
Secrétaire médicale, SCP DES DOCTEURS PHILIPPE-HUFFSCHMITT & HORNY & POUPEAU,
MEDECINS GENERALISTES, SAINTE-MARIE-AUX-MINES.
demeurant à COINCHES
- **Monsieur HINGRAY Philippe**
Technicien laboratoire, CARRIERES & MATERIAUX NORD-EST, RAON L'ETAPE.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Madame HOLLARD Estelle**
Chargée relation et conseils, HARMONIE MUTUELLE, GOLBEY.
demeurant à POUXEUX
- **Monsieur HOUILLON Nicolas**
Chef de service travaux, BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL, GUYANCOURT.
demeurant à BELMONT-SUR-BUTTANT
- **Madame HUMBLOT Florence**
Employée commerciale, CONTREXEDIS, CONTREXEVILLE.
demeurant à CONTREXEVILLE
- **Monsieur JACOTEZ David**
Ouvrier bobineur, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à CHATEL-SUR-MOSELLE
- **Monsieur JACQUEMIN Philippe**
Chef d'équipe, ARCELORMITTAL DISTRIBUTION SOLUTIONS FRANCE, BERTRICHAMPS.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Monsieur JACQUINET Ludovic**
Technicien de maintenance, INNOTHERA NOMEXY, NOMEXY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame JAOUEN Liana**
Barmen, SOCIETE DU CASINO DE VITTEL, VITTEL.
demeurant à MENIL-EN-XAINTOIS

- **Monsieur JEANDEL Frédéric**
Coordinateur, COLRUYT RETAIL FRANCE, UXEGNEY.
demeurant à BRUYERES

- **Monsieur JEANGORGES Michaël**
Technicien de production, SOCIETE DE LA SALINE D EINVILLE, EINVILLE-AU-JARD.
demeurant à RAMBERVILLERS

- **Madame JERÔME Sylvie**
Employé de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, SAINT-LEONARD.
demeurant à ANOULD

- **Madame JOLY Béatrice**
Responsable de secteur, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à CHANTRAINE

- **Monsieur KELLER Romuald**
Métallier, CORA, CROISSY-BEAUBOURG.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur KEMPF Francis**
Coordinateur récoltes, WELEDA, HUNINGUE.
demeurant à PLAINFAING

- **Madame KENZINTGER Corinne**
Assistante commerciale, CREO MEDICAL, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Madame LABOLLE Véronique**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à BRU

- **Monsieur LACROIX Arnaud**
Coordinateur frais, COLRUYT RETAIL FRANCE, SAULXURES-SUR-MOSELOTTE.
demeurant à ELOYES

- **Madame LALEVEE Christelle**
Pilote production, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOB, GERARDMER.
demeurant à VIENVILLE

- **Madame LALLEMAND Sandrine**
Juriste, FIDAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame LAMBOLEY Corinne**
Opératrice polyvalente, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à REMIREMONT

- **Madame LANZONI Laurence**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur LANZONI Rodolphe**
Cadre bancaire, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur LATRILLE Christophe**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à BRUYERES
- **Madame LAURENT Sandrine**
Employée de restauration, NEWREST RESTAURATION, BLAGNAC.
demeurant à NEUFCHATEAU
- **Monsieur LE BOSCO David**
Délégué services confirmé, CENTRAVET, BOIS-DE-HAYE.
demeurant à SANCHEY
- **Monsieur LECOANET Nicolas**
Responsable maintenance mécanique, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à POUXEUX
- **Monsieur LECOMTE Nicolas**
Délégué commercial, MEDIA DIFFUSION, PARIS 19.
demeurant à EPINAL
- **Madame LECORNEY Ludivine**
Préparatrice en pharmacie, PHARMACIE GUEUTAL, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à DOMEVRE-SUR-DURBION
- **Madame LEMARQUIS Sonia**
Agent de groupe, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES,
EPINAL.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE
- **Madame LESIGNE Laurence**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur LETALNET Etienne**
Ouvrier polyvalent tunnel, APRR, LUSSE.
demeurant à LUSSE
- **Monsieur LETELLIER David**
Chef de chantier, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à COINCHES
- **Monsieur LHUILLIER Francis**
Conducteur de matériel de collecte, ONYX EST, THAON LES VOSGES.
demeurant à LA VACHERESSE-ET-LA-ROUILLIE
- **Madame LINHARD Laëtitia**
Chargée de contentieux, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, EPINAL.
demeurant à NAYEMONT-LES-FOSSÉS
- **Madame MAGRON Karine**
Opératrice de production, FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à LA SALLE
- **Monsieur MALBRUN Laurent**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à MAZELEY
- **Madame MANGEL Carmen**
Assistante commerciale, CREO MEDICAL, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur MANGEON Thierry**
Scieur, VOSGES PROMOBOIS SARL, DOMFAING.
demeurant à JEANMENIL

- **Madame MANGUIN Maud**
Aide soignante, ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON HOSPITALIERE DE BACCARAT,
BACCARAT.
demeurant à SAINTE-BARBE

- **Madame MARANGE Magali**
Gestionnaire santé, HARMONIE MUTUELLE, LAXOU.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MARCHAND Frédéric**
Mécanicien de maintenance, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur MARCOT Jean Baptiste**
Technicien, BOURGOGNE FRANCHE COMTE AUTOMATISMES, CRISSEY.
demeurant à ELOYES

- **Monsieur MARQUES Joël**
Outilleur, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, GERARDMER.
demeurant à ANOULD

- **Madame MARTIN Marie-Pierre**
Comptable, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à MANDRAY

- **Monsieur MARULIER Alain**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à DOMJULIEN

- **Madame MASSON Oriane**
Employée de banque, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à NEUFCHATEAU

- **Madame MASSON Patricia**
Approvisionnement, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES

- **Madame MATHIEU Cindy**
Chargée de contentieux, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES
VOSGES, EPINAL.
demeurant à REMONCOURT

- **Monsieur MAUCLAIR Anthony**
Responsable maintenance, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à DIGNONVILLE

- **Monsieur MAUCOTEL Patrick**
Opérateur polyvalent, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à EPINAL

- **Madame MAURICE Isabelle**
Hôtesse de caisse, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à AYDOILLES

- **Monsieur MENTREL Jean-Luc**
Metallier-serrurier chef d'équipe 1, METALLERIE LABREUCHE, SAINT-ETIENNE-LES-
REMIREMONT.
demeurant à PLOMBIERES-LES-BAINS

- **Madame MESSMER Sabine**
Gestionnaire de clientèle, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE,
EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MINET Marc**
Projects leader, TRONOX FRANCE SAS, THANN.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MOINET Alain**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à ELOYES

- **Monsieur MONTEMONT Pascal**
Responsable QHSSE goupe, GROUPE LIVIO, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame MOREIRA Elisabeth**
Opérateur de production, STE INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS
AGRICOLES, ARCHES.
demeurant à XERTIGNY

- **Madame MOSSAK Sophie**
Opticienne, SOC COMMERCIALE OPTIQUE, REMIREMONT.
demeurant à LE SYNDICAT

- **Madame MOULIN Alexandra**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAINT-REMY

- **Madame MOUROT Delphine**
Délégué assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, EPINAL.
demeurant à LES FORGES

- **Monsieur MOUTHON Bruno**
Technicien, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à MARTIGNY-LES-BAINS

- **Madame M'RAH Malika**
Technicienne de surface, OMYA SAS, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA PETITE-RAON

- **Monsieur MULLER Christophe**
Responsable d'équipe, EMTS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à BOCQUEGNEY

- **Madame MULOT Marie-Laure**
Comptable, SOLOCAP MAB, CONTREXEVILLE.
demeurant à CERTILLEUX

- **Monsieur NOEL Jean-Philippe**
Foreur, CARRIERES & MATERIAUX NORD-EST, RAON L'ETAPE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur NOEL Laurent**
Cond. machines à cahiers, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à CELLES-SUR-PLAINE

- **Monsieur NURDIN Franck**
Maçon - conducteur d'engins, BONTEMPI SAS, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à LE VAL-D'AJOL

- **Monsieur OCTAVE Norbert**
Conducteur de ligne peinture, MECAPLAST France, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à REMOMEIX

- **Monsieur OLLIVIER Emmanuel**
Affuteur, ETABLISSEMENTS GAIFFE, CHAMP-LE-DUC.
demeurant à LEPANGES-SUR-VOLOGNE

- **Monsieur OLLMANN Cédric**
Cariste, FRAGOLA INDUSTRIES, FRAIZE.
demeurant à MANDRAY

- **Madame PACHTCHENKO Catherine**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Madame PAILLARD Lucie**
Conseiller patrimonial, BANQUE CIC EST, VITTEL.
demeurant à CHANTRAINE

- **Monsieur PANOZZO Jean-Claude**
Ouvrier de scierie, ETABLISSEMENTS GAIFFE, JUSSARUPT.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Monsieur PARISSÉ Pascal**
Technicien, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur PEGEOT Christophe**
Responsable commercial, LGL FRANCE, MIONS.
demeurant à HAREVILLE

- **Madame PELTE Marie-Claude**
Agent à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à SAINTE-BARBE

- **Monsieur PEREIRA DA COSTA Joao Paulo**
Responsable des travaux, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE

- **Monsieur PETITCOLIN Loïc**
Electricien, HOSPITALIERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SAINT-REMY-EN-COMTE.
demeurant à MONTHUREUX-SUR-SAONE

- **Monsieur PETITGENET Julien**
Contremaître fabrication, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à TAINTRUX

- **Madame PETIT Nathalie**
Employé administratif, CARRIERES & MATERIAUX NORD-EST, RAON L'ETAPE.
demeurant à CELLES-SUR-PLAINE

- **Madame PIERRE Carine**
Assistante commerciale, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à JESONVILLE

- **Madame PIERREL Emilie**
Employée, HOTEL BEAU RIVAGE, GÉRARDMER.
demeurant à ANOULD

- **Monsieur PIERRE Nadie**
Echantillonneur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CHANTRAINE
- **Madame PIERRE Sabrina**
Aide-soignante, ADAPEI des Vosges, EPINAL.
demeurant à HENNECOURT
- **Madame PIERSON Hélène**
Conseiller de clientèle, BANQUE CIC EST, NEUFCHATEAU.
demeurant à NEUFCHATEAU
- **Monsieur PIERSON Jean**
Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à CHATEL-SUR-MOSELLE
- **Monsieur REID Guido**
Directeur industriel, EGGER PANNEAUX ET DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à JEUXEY
- **Monsieur REMY Jérôme**
Technicien de production, OMYA SAS, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à BRUYERES
- **Madame RICHARD Katia**
Verrière, O-I FRANCE SAS, GIRONCOURT-SUR-VRAINE.
demeurant à HAGNEVILLE-ET-RONCOURT
- **Madame ROBERT Carole**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAVIGNY
- **Monsieur ROCHEL Jérémie**
Cond. machine à cahiers, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER
- **Monsieur ROHR Stéphane**
Opérateur polyvalent, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à POUXEUX
- **Madame ROUGIER Marie Josée**
Employée de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, XERTIGNY.
demeurant à LE CLERJUS
- **Madame ROUSSEL Isabelle**
Spécialiste support service clients, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS FRANCE OU NES
FRANCE, AUZAINVILLIERS.
demeurant à BEGNECOURT
- **Madame ROUSSEL Mélina**
Chargée de clientèle, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à REMIREMONT
- **Madame ROUSSELOT Christine**
Employée de commerce, CARREFOUR MARKET, MIRECOURT.
demeurant à OFFROICOURT
- **Monsieur ROUX Pascal**
Agent d'exploitation, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, METZ.
demeurant à AUTREVILLE

- **Madame ROYER Marinette**
Technicien prestations spécialisé, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
EPINAL.
demeurant à ARCHETTES

- **Monsieur RUEST Stéphane**
Maçon, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à FRAIZE

- **Madame SACCARDO Florence**
Employée commerciale, CONTREXEDIS, CONTREXEVILLE.
demeurant à THEY-SOUS-MONTFORT

- **Monsieur SALLES Frédéric**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à GOLBEY

- **Madame SANDER Sandrine**
Directeur ressources humaines et administratif financier, CREO MEDICAL, SAINT-DIE-DES-
VOSGES.
demeurant à LA VOIVRE

- **Monsieur SARTORI Arnaud**
Responsable production immobilière, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU
DEPARTEMENT DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur SCAGLIANI Geoffroy**
Conseiller en assurances de personne, CNP ASSURANCES, PARIS 15.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur SIBILLE Sébastien**
Vrp, SOCIETE FRANCAISE OUTILS PROFESSIONNELS, MONTOIR-DE-BRETAGNE.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur SIMON Gilles**
Opérateur production, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame SUSSET Séverine**
Responsable comptable, CPC SAINT-DIE IMPRESSIONS, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à ENTRE-DEUX-EAUX

- **Madame THÉNOT Virginie**
Chargée d'affaires professionnels, CAISSE CREDIT MUTUEL SEMOUSE COMBEAUTE, SAINT-
LOUP-SUR-SEMOUSE.
demeurant à FONTENOY-LE-CHATEAU

- **Monsieur THIEBAUT Michaël**
Chauffeur ravitailleur, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à RUGNEY

- **Madame THOMAS Nathalie**
Directrice d'agence, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE,
ELOYES.
demeurant à VAGNEY

- **Monsieur THOUVENIN Michaël**
Agent logistique, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, SAINT DIE DES
VOSGES.
demeurant à SENONES

- **Monsieur TISSERANT Stéphane**
Ouvrier raboterie, ETABLISSEMENTS GAIFFE, CHAMP-LE-DUC.
demeurant à BEAUMENIL

- **Madame TOUSSAINT Maud**
Opticienne, OPTICIENS D'ALSACE LORRAINE, VANDŒUVRE-LÈS-NANCY.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur TRAMZAL Emmanuel**
Chef d'équipe, EMTS, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à SAINT ETIENNE LES REMIREMONT

- **Monsieur TURQUIN Jean-Pierre**
Employé de jeux, SOC EXPLOIT CASINO HOTELS CONTREXEVILLE, CONTREXEVILLE.
demeurant à VITTEL

- **Monsieur VALENTIN Sébastien**
Cariste magasinier, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame VANSTEENKISTE Sandrine**
Cond. machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LE SAULCY

- **Madame VARLET Delphine**
Coordinatrice, COLRUYT RETAIL FRANCE, NOMEXY.
demeurant à NOMEXY

- **Madame VARVOIS Emilie**
Directrice d'agence, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE,
MIRECOURT.
demeurant à CHANTRAINE

- **Monsieur VAUTRIN Sébastien**
Chargeur /conditionneur, ARKEMA FRANCE, SAINT-AVOLD.
demeurant à VALLEROY-AUX-SAULES

- **Madame VAXELAIRE Sandrine**
Responsable hôtelier, FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE,
COLMAR.
demeurant à LA BRESSE

- **Monsieur VIALETTES Patrick**
Chef de chantier, SPAC, SAINT MEDARD D'EYRANS.
demeurant à BRUYERES

- **Monsieur VIAL Patrick**
Manager, KPMG, COURBEVOIE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

- **Madame VIARD Stéphanie**
Employée, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à LAVELINE-DU-HOUX

- **Monsieur VILLERS Laurent**
Electricien, MANPOWER FRANCE, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur VOUTAZ Xavier**
Opticien, SOC COMMERCIALE OPTIQUE, GÉRARDMER.
demeurant à FRAIZE

- **Monsieur WENTZEL Eric**
Chauffeur, SUEZ RV NORD EST, REMIREMONT.
demeurant à LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT
- **Madame WYDOUW Céline**
Directrice qualité et service clients, CREO MEDICAL, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame ZAGLIA Christelle**
Assistante commerciale, CREO MEDICAL, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SENONES
- **Monsieur ZANINI Willie**
Electromécanicien, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOB, GERARDMER.
demeurant à SAPOIS
- **Monsieur ZINGRAFF Yannick**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYERES
- **Monsieur ZMIRLI Noureddine**
Préparateur de commandes, ARCELORMITTAL DISTRIBUTION SOLUTIONS FRANCE,
BERTRICHAMPS.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Madame ZMIRLI Yousria**
Animatrice, ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE SOCIAL, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur ZUG Mikaël**
Inspecteur du recouvrement, URSSAF DE LORRAINE, EPINAL.
demeurant à EPINAL

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur ALAINE Christophe**
Contremaitre atelier, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à SAINT-BENOIT-LA-CHIPOTTE
- **Madame ALEGRE Carole**
Employée de banque, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
demeurant à COURCELLES-SOUS-CHATENOIS
- **Madame ANDRÉ Patricia**
Employée de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, XERTIGNY.
demeurant à XERTIGNY
- **Monsieur ANSEL Michel**
Chauffeur porteur, OGF, ÉPINAL.
demeurant à ESTRENNES
- **Monsieur ANTOINE Pascal**
Maçon, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SENONES
- **Madame ARNOULD Marie-Line**
Conseillère de ventes, GERMAT - CUSSENOT, GERARDMER.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
- **Monsieur AUBRY Stephane**
Technicien de maintenance, TRANSDEV GRAND EST, CHAVELOT.
demeurant à CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES

- **Monsieur BALAND Robert**
Gestionnaire clientèle, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE, LE THILLOT.
demeurant à RAON-AUX-BOIS

- **Madame BALTHAZARD Sonia**
Hôtesse de caisse, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Monsieur BANNIER Philippe**
Conducteur machine à papier, ROSSMANN, SAINTE-CROIX-AUX-MINES.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE

- **Monsieur BATAILLE David**
Polyvalent 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à TAINTRUX

- **Madame BAUR Nadine**
Livreur, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, ILLZACH.
demeurant à BUSSANG

- **Monsieur BEGIC Zoran**
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à LE SYNDICAT

- **Monsieur BEGIN Dominique**
Réfèrent technique en comptabilité, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAINT-MAURICE-SUR-MORTAGNE

- **Monsieur BENMEHDI Sliman**
Responsable bureau d'études, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RAON-AUX-BOIS

- **Monsieur BERKANE François**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à VINCEY

- **Monsieur BICHOTTE Nicolas**
Conducteur de machine à papier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à REMIREMONT

- **Monsieur BION Michaël**
Technicien de maintenance, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à BOUXURULLES

- **Monsieur BIZET Mickaël**
Gouverneur 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur BOMONT Patrick**
Cariste, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à BELLEFONTAINE

- **Monsieur BONATO Francis**
Agent logistique, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame BONNET Valérie**
Responsable de l'agence de réservation, EVASION, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame BOUDOT Christine**
Responsable comptable, ANDREZ BRAJON DUPONT EST, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE
- **Monsieur BOURDET Joël**
Chauffeur-livreur pl exp, FRANCE BOISSONS RHONE ALPES, CORBAS.
demeurant à BAN-DE-LAVELINE
- **Monsieur BOURGUIGNON Philippe**
Technicien, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Monsieur BRIOT David**
Délégué technique, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE, VILLEBON-SUR-YVETTE.
demeurant à XERTIGNY
- **Madame BRUNCHER Marie-Pierre**
Directrice des achats, HAGER ELECTRO SAS, OBERNAL.
demeurant à DOMBROT-SUR-VAIR
- **Madame CARD Christiane**
Ouvrière, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à HENNEZEL
- **Madame CHARTON Isabelle**
Employée de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, NOMEXY.
demeurant à NOMEXY
- **Monsieur CHERRIER Didier**
Régleur, SOLOCAP MAB, CONTREXEVILLE.
demeurant à BAUDRICOURT
- **Madame CHRETIEN Natacha**
Approvisionneuse, EIFFAGE ROUTE NORD EST, MAXEVILLE.
demeurant à EPINAL
- **Madame CHRISTE Sylvie**
Conductrice d'installation confirmée, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP,
GERARDMER.
demeurant à SAINT-LEONARD
- **Madame CLEMENT Valérie**
Responsable business developer, HARMONIE MUTUELLE, PARIS 15.
demeurant à PREY
- **Monsieur CLERC Olivier**
Directeur commercial & opérationnel, OPTICIENS D'ALSACE LORRAINE, VANDŒUVRE-LÈS-
NANCY.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur COLIN Hervé**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur CONRAUX Régis**
Couvreur zingueur, ENTREPRISE CHARLES SCHOENENBERGER, HANGENBIETEN.
demeurant à LUBINE
- **Madame CORREIA Elisabete**
Assistante principale, CFGS, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur CORREIA Manuel**
Maçon, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
- **Madame CREPET Valérie**
Chargée de clientèle, CAISSE CREDIT MUTUEL PLAINE DES VOSGES, NEUFCHATEAU.
demeurant à NEUFCHATEAU
- **Monsieur CREUZOT Laurent**
Maçon, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à FRESSE-SUR-MOSELLE
- **Monsieur CUNIN Patrick**
Agent de maîtrise, FENIIX, RAMBERVILLERS.
demeurant à RAMBERVILLERS
- **Madame CUNY Sophie**
Agent de service intérieur, TURBULENCES, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE
- **Monsieur DANZON Jean-Francois**
Comptable, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES,
EPINAL.
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT
- **Madame DA SILVA Maria-Fatima**
Ouvrière textile, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT
- **Madame DAVID Marie-Valérie**
Assistante technique, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur DAVID Régis**
Directeur d'exploitation, TECH-RTS, JUVAINCOURT.
demeurant à BAUDRICOURT
- **Monsieur DEBLIC Norbert**
Assistant process panneaux bruts, EGGER PANNEAUX ET DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Monsieur DELACROIX Fabien**
Technicien entretien mécanique, VISKASE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à DARNIEULLES
- **Monsieur DELIN Laurent**
Cariste, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à LANDAVILLE
- **Madame DELOUIS-BAZINET Nathalie**
Directeur administratif et financier, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur DEMIR Murat**
Ouvrier de galvanisation, SOCIETE EUROPEENNE DE GALVANISATION, BACCARAT.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Monsieur DEROU Emmanuel**
Spécialiste technique patrimoine et évènementiel, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur DESBUISSON Emmanuel**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur DESCHAMPS-BENOIT Laurent**
Responsable préfabrication, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
demeurant à PAIR-ET-GRANDRUPT

- **Monsieur DE SOUSA Manuel**
Maçon grutier, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à LE MENIL

- **Madame DESRUMAUX Sylvie**
Directeur achats, DALKIA, COURBEVOIE.
demeurant à SENONES

- **Madame DE VASCONCELOS Emilia**
Mécanicienne en confection, ALCEE, EPINAL.
demeurant à GORHEY

- **Monsieur DUBOIS Dominique**
Chauffeur routier, SOLOTRA HERMANN, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame DURAND Lydie**
Chargée de mission, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à EPINAL

- **Madame DURAND Nathalie**
Gouverneur 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER

- **Monsieur DURUPT Hervé**
Opérateur de production en papèterie, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à CHANTRAINE

- **Madame EDELBLOUTE Isabelle**
Technicien prestations spécialisé, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
EPINAL.
demeurant à LA PETITE-RAON

- **Monsieur EHRHARD Stéphane**
Responsable achats, LAUGEL ET RENOUARD, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame EURY Valérie**
Gérant d'actifs, CREDIT MUTUEL GESTION, PARIS 9.
demeurant à BRANTIGNY

- **Monsieur EVRARD Jean-Pierre**
Bobineur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Madame FAGOT Anne-Marie**
Responsable logistique lingerie buanderie, ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON
HOSPITALIERE DE BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à SAINT-PIERREMONT

- **Monsieur FERRY Hervé**
Manager de rayon, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à CHAMP-LE-DUC

- **Madame FERRY Horia**
Manager de rayon, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à CHAMP-LE-DUC
- **Madame FEUERSTEIN Nathalie**
Hôtesse de caisse, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à CHENIMENIL
- **Monsieur FINANCE Eric**
Technicien de production, OMYA SAS, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur FONTAINE Jean-Louis**
Bobineur 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA BOURGONCE
- **Monsieur FRANCOIS Nicolas**
Contremaitre at transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame FRANCOIS Sandrine**
Acheteur approvisionnement, SCA FRUITS LEGUMES FLEURS, PARIS 15.
demeurant à SAINT-REMY
- **Monsieur FREMINET Hervé**
Régleur, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER
- **Monsieur GALMICHE Dominique**
Commercial agence, REXEL FRANCE, PARIS 17.
demeurant à IGNEY
- **Monsieur GAND Gérard**
Gestionnaire solution client, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE,
STRASBOURG.
demeurant à NOMEXY
- **Monsieur GAUDENOT Jean-Marie**
Ouvrier professionnel, TECH-RTS, JUVAINCOURT.
demeurant à TOTAINVILLE
- **Monsieur GAUDE Philippe**
Ouvrier, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à SENONGES
- **Madame GAUTHIER Nathalie**
Assistante de gestion, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à DARNEY
- **Madame GEORGEL Danielle**
Ouvrière de production, PIERRAT, LE THOLY.
demeurant à LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYERES
- **Madame GEORGEL Marie-Pierre**
Conseillère en insertion, MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI D'EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Madame GERARDIN Corinne**
Employée, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à FAUCOMPIERRE

- **Monsieur GINGEMBRE Philippe**
Responsable des flux, BUBENDORFF SAS (A ASSOCIE UNIQUE), SAINT-LOUIS.
demeurant à SAINT-GORGON

- **Madame GIRARD Edith**
Chargée de relation clientèle, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT
DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur GITZHOFFER Roger**
Responsable ventes & marketing, TOSHIBA LIGHTING PRODUCTS FRANCE, NANCY.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur GRISE Stéphane**
Chef d'équipe, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESY, MULHOUSE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

- **Madame GRIVEL Michèle**
Comptable, OPTICIENS D'ALSACE LORRAINE, VANDŒUVRE-LÈS-NANCY.
demeurant à REMIREMONT

- **Madame GROSGEORGES Nadine**
Chef maquilleuse, FRANCE TELEVISIONS, VANDŒUVRE-LES-NANCY.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur GUILLAND Laurent**
Chef d'équipe plâtriers, DOS REIS GEORGES, NEUFCHATEAU.
demeurant à NEUFCHATEAU

- **Madame GUILLEMIN Sylvie**
Assistante d'agence lorraine entreprises, SUEZ RV NORD EST, REMIREMONT.
demeurant à REMIREMONT

- **Monsieur GUIOT Stéphane**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à AMBACOURT

- **Madame GUISTI Marie Line**
Agent logistique expéditions, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, GERARDMER.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER

- **Madame GUYOT Karine**
Infirmière, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, EPINAL.
demeurant à RAON-AUX-BOIS

- **Monsieur HANCE Emmanuel**
Chef de service, AGENCE NAT GESTION DECHETS RADIOACTIFS, BURE.
demeurant à LIFFOL-LE-GRAND

- **Monsieur HEULLUY Pierre**
Agent de production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à GOLBEY

- **Madame HEYL Katia**
Secrétaire médicale, SCP DES DOCTEURS PHILIPPE-HUFFSCHMITT & HORNY & POUPEAU,
MEDECINS GENERALISTES, SAINTE-MARIE-AUX-MINES.
demeurant à COINCHES

- **Monsieur HOUOT Didier**
Responsable d'équipe, POLE EMPLOI, REMIREMONT.
demeurant à VAGNEY

- **Madame HUMBERT Carole**
Employée commerciale, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à FREMIFONTAINE
- **Madame JACQUEL Sandrine**
Hôtesse de caisse, CONTREXEDIS, CONTREXEVILLE.
demeurant à DOMBROT-LE-SEC
- **Madame KACZMARCZYK Edith**
Employée en menuiserie, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à VITTEL
- **Madame KOCH Sophie**
Cuisinier qualifié, ASSOCIATION DE BELVAL PORTIEUX, PORTIEUX.
demeurant à BRANTIGNY
- **Madame LAPICQUE Isabelle**
Cond. machine conditionnement, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame LATTEMAN Nathalie**
Mécanicienne de confection, ALCEE, EPINAL.
demeurant à GOLBEY
- **Madame LAURENT Bénédicte**
Monteuse vendeuse, SOC COMMERCIALE OPTIQUE, GÉRARDMER.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER
- **Monsieur LE BARBU Laurent**
Animateur sécurité, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RAMONCHAMP
- **Monsieur LEGRAND Jean-François**
Sécheur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à HADOL
- **Monsieur LEMAIRE Jean-Louis**
Approvisionnement - acheteur, ENGIE ENERGIE SERVICES, NANCY.
demeurant à GOLBEY
- **Monsieur L'HOMÉ Stéphane**
Contremaître, EDITIONS DES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE, STRASBOURG.
demeurant à SAINT-AME
- **Madame LIEFFROY Francine**
Opératrice polyvalente, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT
- **Madame LOTZ Marie-Laure**
Directeur agence bancaire, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE,
REMIREMONT.
demeurant à REMIREMONT
- **Monsieur MAHEU Bruno**
Chauffeur, ETABLISSEMENTS GAIFFE, CHAMP-LE-DUC.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY
- **Monsieur MAILLARBAUX Didier**
Responsable centrale, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur MAILLARD Francis**
Responsable magasin lisa, MERISTEME EST, REMIREMONT.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Monsieur MANGEON Thierry**
Scieur, VOSGES PROMOBOIS SARL, DOMFAING.
demeurant à JEANMENIL
- **Madame MARAIN Sylvie**
Employée d'étage, LA RESIDENCE, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à LE VAL-D'AJOL
- **Madame MARCHAL Catherine**
Conseillère en insertion, MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI D'EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur MARCHAL Pascal**
Cond. machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame MARTIN Michèle**
Coordinatrice, COLRUYT RETAIL FRANCE, LE THILLOT.
demeurant à RAMONCHAMP
- **Monsieur MARULIER Pascal**
Architecte informatique, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, NANCY.
demeurant à SANCHEY
- **Monsieur MASSEY Michel**
Technicien maintenance automatisme, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à DOMPIERRE
- **Madame MASSON Marie-Claude**
Employé de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, NOMEXY.
demeurant à DAMAS-AUX-BOIS
- **Madame MASSON Patricia**
Approvisionnement, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES
- **Monsieur MAUCOTEL Patrick**
Opérateur polyvalent, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur MEICHLER Daniel**
Maçon, PAUL VALDENAIRE, SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
- **Monsieur MENTREL Jean-Luc**
Metallier-serrurier chef d'équipe 1, METALLERIE LABREUCHE, SAINT-ETIENNE-LES-
REMIREMONT.
demeurant à PLOMBIERES-LES-BAINS
- **Monsieur MICHEL Bruno**
Gestionnaire de rayons, GERMAT - CUSSENOT, REMIREMONT.
demeurant à GERARDMER
- **Monsieur MORETTI Bruno**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à CHEF-HAUT

- **Monsieur MOULIN Patrick**
 Coordonateur usine, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
 demeurant à CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES

- **Monsieur MULOT Cyrille**
 Agent multifonction, VISKASE, THAON-LES-VOSGES.
 demeurant à BAYECOURT

- **Monsieur NOURDIN Fabrice**
 Directeur territorial Moselle, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
 demeurant à SAINT-AME

- **Madame OLRVY Martine**
 Employée de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, XERTIGNY.
 demeurant à DOUNOUX

- **Madame OULD BELKHEIR Simone**
 Assistante informatique, MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI D'EPINAL, EPINAL.
 demeurant à EPINAL

- **Monsieur PANOT Lionel**
 Responsable d'équipe, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
 demeurant à DEYVILLERS

- **Madame PANOT Sophie**
 Conseillère emploi, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
 demeurant à DEYVILLERS

- **Madame PERNOT Agnès**
 Manager de la relation client, AUCHAN HYPERMARCHÉ, LAXOU.
 demeurant à VINCEY

- **Monsieur PERRIN Alain**
 Cond. machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-
 CLAIREFONTAINE.
 demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Monsieur PERROTEY David**
 Technicien de chantier, BATICO 88, SAINT-DIE-DES-VOSGES.
 demeurant à BAN-DE-LAVELINE

- **Madame PETITGENET Fabienne**
 Ouvrière, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
 demeurant à ESLEY

- **Madame PHILIPPE Nathalie**
 Assistante commerciale, KYOCERA SENCO FRANCE, SAINT-AME.
 demeurant à LE THOLY

- **Monsieur PIERRE Nadie**
 Echantillonneur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
 demeurant à CHANTRAINE

- **Monsieur PINTO Julio**
 Maçon, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
 demeurant à LE MENIL

- **Monsieur POIROT Philippe**
 Directeur Général, BONTEMPI SAS, LE VAL-D'AJOL.
 demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame REMY Marie-Laurence**
Chargée de développement du réseau, EVASION, ÉPINAL.
demeurant à UZEMAIN
- **Madame REMY Marie-Lise**
Secrétaire, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Monsieur ROUHIER Patrick**
Superviseur production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à FOMEREY
- **Madame ROUSSELOT Christine**
Employée de commerce, CARREFOUR MARKET, MIRECOURT.
demeurant à OFFROICOURT
- **Monsieur ROUX Pascal**
Agent d'exploitation, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, METZ.
demeurant à AUTREVILLE
- **Monsieur SCHWARTZ Hervé**
Responsable achat, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur THIEBAUT Christophe**
Opérateur sur bande collée, CONFLANDEY INDUSTRIES, AMONCOURT.
demeurant à LA CHAPELLE-AUX-BOIS
- **Monsieur THIERY Didier**
Cond. machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Madame THIRIET Florence**
Opticienne, SOC COMMERCIALE OPTIQUE, VAGNEY.
demeurant à LE SYNDICAT
- **Monsieur THOMAS Arnaud**
Agent administratif, POLE EMPLOI, REIMS.
demeurant à CHARMES
- **Madame THOMAS Valérie**
Aide soignante, UNION GESTION ETABL CAISSE ASSUR MALADIE, SAALES.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE
- **Madame THURIOT Sabine**
Aide à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur TISSERANT Stéphane**
Ouvrier raboterie, ETABLISSEMENTS GAIFFE, CHAMP-LE-DUC.
demeurant à BEAUMENIL
- **Monsieur TOMASZEK Denis**
Papetier opérateur production, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à GOLBEY
- **Madame TOPKAYA Hedige**
Hôtesse de caisse, CONTREXEDIS, CONTREXEVILLE.
demeurant à BULGNEVILLE

- **Monsieur VALANCE Eric**
Technicien prototypes, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à IGNEY

- **Monsieur VALENTIN Olivier**
Membre de comité de direction, SOC EXPLOIT CASINO HOTELS CONTREXEVILLE,
CONTREXEVILLE.
demeurant à MONT-LES-LAMARCHE

- **Madame VAUBOURG Véronique**
Cuisinière, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY

- **Monsieur VAUTHIER Emmanuel**
Responsable des services techniques, MAIRIE DE VINCEY, VINCEY.
demeurant à VINCEY

- **Monsieur VERCELOT Philippe**
Opérateur production SW, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à GOLBEY

- **Monsieur VINCENT Laurent**
Technicien méthodes, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à BRANTIGNY

- **Monsieur VINOURE François**
Technicien de maintenance, LOOMIS FRANCE GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à POUXEUX

- **Monsieur WENTZEL Eric**
Chauffeur, SUEZ RV NORD EST, REMIREMONT.
demeurant à LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT

- **Madame XOLIN Sabine**
Chef atelier, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à LE SYNDICAT

- **Madame ZERAA Najat**
Assistante de secteur, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à GOLBEY

- **Monsieur ZINGRAFF Philippe**
Chauffeur/porteur, OGF, PARIS 19.
demeurant à VRECOURT

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur ANTOINE Fabrice**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à PROVENCHERES-SUR-FAVE

- **Monsieur ANTOINE Xavier**
Promoteur de l'excellence, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE,
METZ.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame ARNOULD Marie-Line**
Conseillère de ventes, GERMAT - CUSSENOT, GERARDMER.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

- **Madame BAGUET Lydie**
Ouvrière, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à DARNEY

- **Monsieur BALLAND Patrick**
Responsable produits, BOURGOGNE FRANCHE COMTE AUTOMATISMES, CRISSEY.
demeurant à RAON-AUX-BOIS

- **Monsieur BAUMANN Thierry**
Boulangier, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à HADOL

- **Madame BEAU MARCHAL Christine**
Comptable établissement, COLAS FRANCE, ANOULD.
demeurant à ANOULD

- **Madame BERRUER Isabelle**
Auxiliaire puéricultrice, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES, EPINAL.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur BESSON Dominique**
Commercial, ARCELORMITTAL DISTRIBUTION SOLUTIONS FRANCE, BERTRICHAMPS.
demeurant à SAINTE-MARGUERITE

- **Monsieur BIGUEUR Stéphane**
Assistant qualité, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à UXEGNEY

- **Monsieur BIRKER Pascal**
Cond. machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Monsieur BLUNTZER Antoine**
Magasinier logistique, VOSGES TECHNOLOGIE INNOVATION & INDUSTRIE,
RAMONCHAMP.
demeurant à RAMONCHAMP

- **Monsieur BOURGUIGNON Stéphane**
Ouvrier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à NEUFCHATEAU

- **Madame BOUSIGUES Christine**
Employée de Banque, BANQUE DE FRANCE, EPINAL.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur BOUSQUET Jean-Pierre**
Technicien maintenance, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à CHATEL-SUR-MOSELLE

- **Madame BRESSON Claude**
Technico commerciale, ANDREZ BRAJON DUPONT EST, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à GERARDMER

- **Monsieur CARVALHO Georges**
Polyvalent impression, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur CAURIER Jean-Paul**
Contremaitre fabrication, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à NOMPATELIZE

- **Madame CHATER Fouzia**
Opératrice polyvalente, INNOTHERA NOMEXY, NOMEXY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Madame CHEVALLIER Marie France**
Attachée commerciale, ONYX EST, LUDRES.
demeurant à GIRMONT

- **Monsieur CLAUDE Raphaël**
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, SCHILTIGHEIM.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE

- **Madame CLAUDE Véronique**
Conseillère pôle emploi, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur CLERC Olivier**
Directeur commercial & opérationnel, OPTICIENS D'ALSACE LORRAINE, VANDŒUVRE-LÈS-NANCY.
demeurant à EPINAL

- **Madame CLOOS Laurence**
Assistante informatique, MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI D'EPINAL, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur COLIN Jean François**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ELOYES

- **Madame CONRAUD Marie-Ange**
Mécanicienne en confection, ALCEE, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Madame CORDIER Agnès**
Technicienne intervention sociale, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à GIRMONT

- **Monsieur CRAMBERT Christian**
Responsable animateur réseau, MERISTEME EST, REMIREMONT.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Monsieur CREUZOT Laurent**
Maçon, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à FRESSE-SUR-MOSELLE

- **Monsieur DANY Eric**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RAON-AUX-BOIS

- **Madame DAUSSY Fabienne**
Technicien service client, CAISSE DE CREDIT MUTUEL MOSELLE ET MADON, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à CHAVELOT

- **Monsieur DELON René**
Opérateur de production, FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à LA SALLE

- **Madame DEMAISY Véronique**
Responsable commercial, HARMONIE MUTUELLE, GOLBEY.
demeurant à DOGNEVILLE

- **Monsieur DEMENGE Bruno**
Grutier, ESKA, GOLBEY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur DEPARIS Stéphane**
Chauffeur livreur, BOLLORE ENERGY, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur DETHOU Bruno**
Conducteur de ligne, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à NOMEXY

- **Monsieur DIDELOT Pascal**
Opérateur peulpeur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à PLOMBIERES-LES-BAINS

- **Madame DIDIER Maria**
Technicienne rd abrasif, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à HADOL

- **Monsieur DIDIER Yves**
Ouvrier emballer, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à POUXEUX

- **Monsieur DOERLER Patrice**
Régleur, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à SAINT-REMY

- **Monsieur DUBOIS Dominique**
Chauffeur routier, SOLOTRA HERMANN, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame DUPONT Nathalie**
Responsable rayon boucherie, COLRUYT RETAIL FRANCE, CORNIMONT.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

- **Madame ESCH Nathalie**
Agent de services de logistiques, HOSPICE SAINT JOSEPH, SAALES.
demeurant à PROVENCHÈRES-ET-COLROY

- **Monsieur EVE Bruno**
Conseiller en Formation, BTP CFA GRAND EST, PONT-À-MOUSSON.
demeurant à FAYS

- **Monsieur EVRARD Jean-Pierre**
Bobineur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur FAGNOT Jean-Christophe**
Conducteur chef d'équipe, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES

- **Madame FAGOT Anne-Marie**
Responsable logistique lingerie buanderie, ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON
HOSPITALIERE DE BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à SAINT-PIERREMONT

- **Monsieur FASOLO Renato**
Laborantin, VISKASE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur FIQUEMONT Raphaël**
Conducteur machine, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à VOMECOURT

- **Madame FIX Edith**
Responsable Point de Vente, CAISSE CREDIT MUTUEL PLAINE DES VOSGES,
NEUFCHATEAU.
demeurant à BAINVILLE-AUX-SAULES

- **Monsieur FOLIGUET Jean-Luc**
Technicien procédé impression, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur FRANCOIS Bertrand**
Technicien outillage, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à IGNEY

- **Monsieur FRANCOIS Jean-Marie**
Préparateur pâtes et recyclés, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à REHAUPAL

- **Monsieur FREMINET Laurent**
Chef d'équipe, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, GERARDMER.
demeurant à REMOMEIX

- **Monsieur GALLAUZIAUX Patrick**
Papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à HADOL

- **Madame GARZIA Catherine**
Caissière, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à GRANGES-AUMONTZEY

- **Madame GAUDIN Brigitte**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, MIRECOURT.
demeurant à MIRECOURT

- **Madame GENESTIER Veronique**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, EPINAL.
demeurant à FONTENAY

- **Madame GEORGEL Danielle**
Ouvrière de production, PIERRAT, LE THOLY.
demeurant à LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYERES

- **Madame GIRET Christine**
Gap leader technique, FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE, SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Madame GIUDICI Nelly**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle,
LE THILLOT.
demeurant à BUSSANG

- **Monsieur GORGE Olivier**
Electricien, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CHENIMENIL

- **Monsieur GRANDJEAN Christophe**
Ouvrier de fabrication papetier, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à HADOL

- **Monsieur GROSJEAN Max**
Responsable boucherie, COLRUYT RETAIL FRANCE, SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE.
demeurant à LA BRESSE

- **Madame HOF Agnès**
Chargée de planning, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à EPINAL
- **Madame HUMBERT Valérie**
Ouvrière, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à ATTIGNY
- **Monsieur HUMBLOT Laurent**
Assistant conducteur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à JARMENIL
- **Madame HURAUX Anne**
Spécialiste administration du personnel, NESTLE WATERS MANAGEMENT & TECHNOLOGY,
VITTEL.
demeurant à VITTEL
- **Monsieur JACOTEZ Bruno**
Conducteur de ligne, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à THAON LES VOSGES
- **Monsieur JEANDEL Bruno**
Responsable technique et sécurité, SOGEMARE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Madame JUNG Martine**
Leader administratif et communication, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à AMBACOURT
- **Monsieur LASSALLE Jean-Pierre**
Dessinateur CAO, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur LECOLIER Denis**
Coordinateur magasin négoce, EGGER PANNEAUX ET DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à SAINTE-HELENE
- **Monsieur LEFEBVRE Gérard**
Infographiste textile, LE JACQUARD FRANCAIS, GERARDMER.
demeurant à ARRENTES-DE-CORCIEUX
- **Madame LEMARE Nadine**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
- **Madame LEONARD Martine**
Boucherie, COLRUYT RETAIL FRANCE, XERTIGNY.
demeurant à UZEMAIN
- **Madame LUCOT Irène**
Ouvrière, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à DARNEY
- **Monsieur MANGEON Thierry**
Scieur, VOSGES PROMOBOIS SARL, DOMFAING.
demeurant à JEANMENIL
- **Monsieur MANGIN Bernard**
Aide de machine, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame MARCHAL Béatrice**
Chargée de contentieux, VOSGELIS OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Monsieur MARTIN David**
Opérateur régleur usinage, EUROCABLE, PLAINFAING.
demeurant à SAINT-LEONARD
- **Madame MARTIN Florence**
Employée en comptabilité, CONFLANDEY INDUSTRIES, AMONCOURT.
demeurant à ELOYES
- **Monsieur MARTIN Frédéric**
Technico commercial, CARRIER, ANTONY.
demeurant à EPINAL
- **Madame MARTIN-FRUCHART Corine**
Bonnetier, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à ROCHESSON
- **Monsieur MARTIN Pascal**
Magasinier, FERTIL SAS, LE SYNDICAT.
demeurant à REMIREMONT
- **Monsieur MENDES BARATA Joaquim**
Fraiseur C.N, SAINT JEAN INDUSTRIES LORRAINE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à HYMONT
- **Monsieur MENDES Guilherme**
Coordinateur de transformation, ROSSMANN, LA VANCELLE.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur MERCEY Pierre**
Animateur sécurité, SOFIDEL FRANCE, FROUARD.
demeurant à DESTORD
- **Monsieur MORIN Vincent**
Luthier, AUBERT LUTHERIE, MIRECOURT.
demeurant à MIRECOURT
- **Monsieur MOULIN Patrick**
Coordonateur usine, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES
- **Madame MOULIN Sylvie**
Echantillonneuse, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHETTES
- **Monsieur MUNCH Philippe**
Responsable méthodes de maintenance, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à ELOYES
- **Madame ORIVEL Maryse**
Assistante Export, LABORATOIRES LOHMANN & RAUSCHER, REMIREMONT.
demeurant à SAINT-AME
- **Monsieur PATRY Olivier**
Cond. 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA BOURGONCE

- **Madame PAYEBIEN Frédérique**
Technicienne en approvisionnements, LABORATOIRES LOHMANN & RAUSCHER,
REMIREMONT.
demeurant à REMIREMONT

- **Monsieur PERRIN Philippe**
Chef cuisinier, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à HERPELMONT

- **Monsieur PETELOT Joël**
Agent d'entretien, SOCIETE DU CASINO DE VITTEL, VITTEL.
demeurant à SAULXURES-LES-BULGNEVILLE

- **Monsieur PETIT Olivier**
Technicien Kaizen, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à HADOL

- **Monsieur PIERRAT Alain**
Acheteur, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à DOGNEVILLE

- **Monsieur PIERRE Daniel**
Superviseur production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à NOMEXY

- **Monsieur PIERRE Hubert**
Opérateur coloriste, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ELOYES

- **Monsieur PIERRE Thierry**
Manager responsable d'équipe, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à ELOYES

- **Monsieur PINTO Julio**
Maçon, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à LE MENIL

- **Monsieur POIROT Eric**
Directeur supply chain, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES

- **Monsieur POIROT Philippe**
Directeur Général, BONTEMPI SAS, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Madame POIROT Véronique**
Agent de transit, BRAGARD SAS, ÉPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur PONTECAILLE Patrick**
Responsable de machine pm27, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à VERVEZELLE

- **Monsieur PULBY Bruno**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE

- **Monsieur RASSEMUSSE Thierry**
Imprimeur Mécanicien, SOLOCAP MAB, CONTREXEVILLE.
demeurant à BULGNEVILLE

- **Monsieur REMETTER Frédéric**
Chef de secteur, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à RAON-L'ETAPE

- **Madame REMY Ginette**
Bonnetier, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à SAPOIS

- **Madame REMY Michèle**
Employée à domicile, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à CHANTRAINE

- **Monsieur RENAUX Bernard**
Ingénieur, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à LIFFOL-LE-GRAND

- **Monsieur RENNE Elio**
Technicien logistique, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- **Madame RICHARD Sylvie**
Agent de service logistique, HOSPICE SAINT JOSEPH, SAALES.
demeurant à FRAPELLE

- **Madame RINDERNECK Fabienne**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à CHANTRAINE

- **Madame RIOU Véronique**
Responsable de service, AG2R AGIRC-ARRCO, PARIS 8.
demeurant à LA CROIX-AUX-MINES

- **Monsieur ROBERT Laurent**
Agent de Fabrication, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à POUXEUX

- **Monsieur ROCHOTTE Bertrand**
Magasinier, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à HADOL

- **Monsieur RODIEN Didier**
Spécialiste méthodes, STE INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DE PRODUITS
AGRICOLES, ARCHES.
demeurant à CHAMP-LE-DUC

- **Monsieur ROUHIER Olivier**
Planificateur technique, TRANSDEV GRAND EST, CHAVELOT.
demeurant à XERTIGNY

- **Monsieur ROUSSELOT Lionel**
Bobineur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à MADONNE-ET-LAMEREY

- **Monsieur SCAGLIONE Didier**
Chef d'équipe fabrication, CARRIERES & MATERIAUX NORD-EST, RAON L'ETAPE.
demeurant à SAULCY-SUR-MEURTHE

- **Madame SCHERMA Christine**
Agent d'exploitation, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, PONT-À-MOUSSON.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur SOURDOT Didier**
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur STREMPER Francis**
Attaché commercial pro, LEDVANCE, MOLSHEIM.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur THIERY Patrick**
Cuisinier retraité, PB ENTERTAINMENT, XONRUPT-LONGEMER.
demeurant à GERBEPAL
- **Monsieur THIRIAT Bruno**
Maçon, PAUL VALDENNAIRE, SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT.
demeurant à VAGNEY
- **Monsieur TISSERAND Sylvain**
Responsable atelier impression, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à DARNIEULLES
- **Monsieur TISSERAND Thierry**
Bonnetier, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à ELOYES
- **Monsieur TISSERANT Stéphane**
Ouvrier raboterie, ETABLISSEMENTS GAIFFE, CHAMP-LE-DUC.
demeurant à BEAUMENIL
- **Monsieur TOMASZEK Denis**
Papetier opérateur production, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à GOLBEY
- **Monsieur TOURNOUX Christian**
Technicien, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur TUAILLON Didier**
Technicien études génie civil, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à TAINTRUX
- **Monsieur UNTERNEHR Patrice**
Technicien de maintenance, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame VALLON Brigitte**
Auxiliaire de vie retraitée, ASS AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL, BULGNEVILLE.
demeurant à VRECOURT
- **Monsieur VELY Dany**
Bobineur 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à RAMBERVILLERS
- **Monsieur VINCENT Thierry**
Maître chef d'équipe, SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE, BAVILLIERS.
demeurant à ARCHETTES
- **Monsieur VIVILLE Dominique**
Technicien de secteur, SUEZ EAU FRANCE, ÉPINAL.
demeurant à GERARDMER
- **Monsieur VOUAUX Maurice**
Opérateur de production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à DOMPAIRE

- **Monsieur VUILLEMIN Hervé**
Papetier : sécheur / enducteur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à RAON-AUX-BOIS
- **Madame ZANCHETTA Murielle**
Employé de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, SENONES.
demeurant à SENONES
- **Monsieur ZANETTI Bruno**
Opérateur de production, FROMAGERIE DE NEUFCHATEAU, NEUFCHATEAU.
demeurant à NEUFCHATEAU

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ABATE Bruno**
Technicien-régleur, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à ROCHESSON
- **Monsieur ALEXANDRE Philippe**
Mécanicien maintenance finition, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à BASSE-SUR-LE-RUPT
- **Monsieur ALVES José**
Ingénieur expert carters, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à FRIZON
- **Monsieur AMET Eric**
Agent de fabrication, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à IGNEY
- **Monsieur ARNOULD Jean-Luc**
Conducteur, FENIIX, RAMBERVILLERS.
demeurant à RAMBERVILLERS
- **Monsieur AUBERT Pascal**
Opérateur de production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à EPINAL
- **Madame BAHLINGER Lydie**
Agent de fabrication polyvalent, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Madame BAROTTE Martine**
Cadre bancaire, BANQUE CIC EST, EPINAL.
demeurant à CHANTRAINE
- **Monsieur BARREY Jean-Noël**
Conducteur de fours retraité, CONFLANDEY INDUSTRIES, AMONCOURT.
demeurant à LE VAL-D'AJOL
- **Madame BAUCHIERO Marie-José**
Agent de service hospitalier, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à BRUYERES
- **Madame BEDON Sylvie**
Aide médico-psychologique, Association de Belval, PORTIEUX.
demeurant à VINCEY
- **Monsieur BELLOT Philippe**
Chauffeur-livreur, POMONA, GOLBEY.
demeurant à DARNIEULLES

- **Madame BEULNE Véronique**
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, EPINAL.
demeurant à GOLBEY
- **Madame BILON Véronique**
Comptable, GARAGE CENTRAL, SAINT-NABORD.
demeurant à RUPT-SUR-MOSELLE
- **Monsieur BLAISE Michel**
Retraité, CONFLANDEY INDUSTRIES, AMONCOURT.
demeurant à HADOL
- **Monsieur BLAISON Philippe**
Opérateur de production, DU PONT DE NEMOURS FRANCE SAS, CERNAY.
demeurant à VENTRON
- **Monsieur BLONDIN Thierry**
Technicien laboratoire, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER
- **Madame BONTEMPS Nicole**
Assistante commerciale, BUT INTERNATIONAL, EPINAL.
demeurant à UXEGNEY
- **Monsieur BOULAY Philippe**
Cariste, CONFLANDEY INDUSTRIES, AMONCOURT.
demeurant à LA CHAPELLE-AUX-BOIS
- **Madame BOURGARD Danielle**
Auxiliaire de vie sociale, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Monsieur BRIGNATZ Stéphane**
Raffineur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à POUXEUX
- **Monsieur BROMBECK Fabrice**
Magasinier, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame BRÜNNER Brigitte**
Animatrice d'équipe, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à SAINT-AME
- **Monsieur BRÜNNER Patrick**
Bonnetier, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à SAINT-AME
- **Madame BURCKLE Catherine**
Opératrice de production, SCHAPPE TECHNIQUES, LA CROIX-AUX-MINES.
demeurant à BAN-DE-LAVELINE
- **Monsieur BURTON Jean-Claude**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à GIRONCOURT-SUR-VRAINE
- **Madame CALIN Dominique**
Responsable de secteur, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Madame CALLA-PANIER Claude**
Conseillère dédiée aux entreprises, POLE EMPLOI, STRASBOURG.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur CALLIER Gilbert**
Boucher, COLRUYT RETAIL FRANCE, SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE
- **Madame CHATER Fouzia**
Opératrice polyvalente, INNOTHERA NOMEXY, NOMEXY.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur CORETTE Christel**
Technicien prestations spécialisé, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
EPINAL.
demeurant à GOLBEY
- **Monsieur CORNET Claude**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à SIONNE
- **Monsieur CRAMBERT Christian**
Responsable animateur réseau, MERISTEME EST, REMIREMONT.
demeurant à SAINT-NABORD
- **Madame CROUVIZIER Christine**
Agent de maîtrise, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à SAINT JEAN DU MARCHE
- **Madame DA SILVA Maria Emilia**
Conductrice ligne auto et entretien, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à JARMENIL
- **Madame DAVIDE Murielle**
Employée libre service, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à VERVEZELLE
- **Monsieur DAVID Philippe**
Agent logistique réception, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOB, GERARDMER.
demeurant à CLEURIE
- **Madame DEL PEZZO Marina**
Opératrice finition, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame DEMENGEON Claudine**
Secrétaire, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à FIMENIL
- **Monsieur DE NARDIN Jean-Marc**
Pilote production, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOB, GERARDMER.
demeurant à GERARDMER
- **Monsieur DROUILLY Francis**
Machiniste, WM88, CHATENOIS.
demeurant à MONTHUREUX-SUR-SAONE
- **Monsieur DUBOIS Dominique**
Chauffeur routier, SOLOTRA HERMANN, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES
- **Monsieur DUGRAVOT Pascal**
Technicien Méthode Maintenance, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à MAZELEY

- **Monsieur ERGINYUREK Ibrahim**
Maçon, COLAS FRANCE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur EVRARD Jean-Pierre**
Bobineur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à ARCHES
- **Monsieur FAYS Thierry**
Cond. machine conditionnement, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à NOMPATELIZE
- **Madame FERCIOT Martine**
Assistante familiale, DEPARTEMENT DES VOSGES, EPINAL.
demeurant à HAGECOURT
- **Monsieur FILHINE-TRESARRIEU Denis**
Responsable planification, MONIER, SAINT-NABORD.
demeurant à SAINT-NABORD
- **Madame FLEURANCE Laurence**
Employée échantillons, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à BASSE-SUR-LE-RUPT
- **Madame FORINI Sylviane**
Employée d'expédition, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à MOYENMOUTIER
- **Madame FREDRIC Edith**
Gestionnaire de comptes, URSSAF DE LORRAINE, EPINAL.
demeurant à DEYVILLERS
- **Monsieur FRESSE Christian**
Maçon, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à FRESSE-SUR-MOSELLE
- **Madame GAESTEL Christine**
Ouvrière en confection, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY
- **Monsieur GARNIER Michel**
Technicien prestations spécialisé, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur GEORGES Eric**
Responsable trafic, POMONA, GOLBEY.
demeurant à GOLBEY
- **Monsieur GILLET Bruno**
Chef d'équipe, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, GERARDMER.
demeurant à VENTRON
- **Monsieur GILLOT Pascal**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à GIRONCOURT-SUR-VRAINE
- **Madame GRANGET Sylvie**
Retraitée, Candidature Individuelle, .
demeurant à CONTREXEVILLE

- **Madame GRONDIN Narcisse**
Conducteur de fours retraité, CONFLANDEY INDUSTRIES, AMONCOURT.
demeurant à HADOL
- **Monsieur GUERARD Alain**
Spécialiste technique maintenance, BACCARAT, BACCARAT.
demeurant à GRANDVILLERS
- **Madame GUIDARD Dominique**
Comptable, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur GUILLEY François**
Responsable technique, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Madame GUSTIN Catherine**
Technicien d'accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES, EPINAL.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur HENRY Pascal**
Ouvrier boucher, CONTREXEDIS, CONTREXEVILLE.
demeurant à LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS
- **Madame HEYOB Laurence**
Comptable, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à ARCHES
- **Madame HIRT Maryse**
Personnel d'éducation surveillante, ORGANISME DE GESTION ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE MARIE DE GALILEE, SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.
demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE
- **Monsieur HOUDIN Pascal**
Menuisier monteur, ETABLISSEMENT TOQUARD, OUTREMECOURT.
demeurant à SAUVILLE
- **Monsieur HOUILLON Michel**
Responsable produit, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à REMIREMONT
- **Monsieur HUMBERT Sylvain**
Chef d'équipe, PARQUETS LEMOINE, DARNEY.
demeurant à ATTIGNY
- **Monsieur JACQUEL Jean-Luc**
Préparateur de commandes, EGGER PANNEAUX ET DECORS, RAMBERVILLERS.
demeurant à JEANMENIL
- **Monsieur JEANDEL Gérard**
Coordinateur maintenance, DU PONT DE NEMOURS FRANCE SAS, CERNAY.
demeurant à VENTRON
- **Monsieur JEANDEL Gérard**
Ouvrier de scierie, TOUTBOIS SARL, HENNECOURT.
demeurant à GORHEY
- **Monsieur JEANDON Jean-Pierre**
Opérateur de production, SCHAPPE TECHNIQUES, LA CROIX-AUX-MINES.
demeurant à ENTRE-DEUX-EAUX

- **Monsieur KEHRLE Claude**
Opérateur de Production SW, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Madame KESSLER Brigitte**
Manager de secteur, URSSAF D ALSACE, SCHILTIGHEIM.
demeurant à VENTRON
- **Monsieur LACROIX Joël**
Bobineur, CONFLANDEY INDUSTRIES, AMONCOURT.
demeurant à LE VAL-D'AJOL
- **Monsieur LALEVEE Laurent**
Opérateur production, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, GERARDMER.
demeurant à GERARDMER
- **Monsieur LAURAIN Denis**
Leader QSHE, MECAPLAST France, SAINTE-MARGUERITE.
demeurant à RAON-L'ETAPE
- **Madame LAURENT Catherine**
Assistante de direction, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur LAURENT Dominique**
Boucher, COLRUYT RETAIL FRANCE, LE THILLOT.
demeurant à SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE
- **Monsieur LEROGNON Stéphane**
Cond. 2 machines, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-CLAIREFONTAINE.
demeurant à ETIVAL-CLAIREFONTAINE
- **Madame LOUIS Brigitte**
Agent assurance qualité, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à DOGNEVILLE
- **Madame MARCHAL Agnès**
Gestionnaire de comptes, URSSAF DE LORRAINE, EPINAL.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Monsieur MARGO Jean-Claude**
Bobineur, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à MADONNE-ET-LAMEREY
- **Madame MARION Nathalie**
Chargée de mission, URI CFDT GRAND-EST, NANCY.
demeurant à SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
- **Monsieur MARLIER Roger**
Approvisionnement, SAINT-GOBAIN PAM CANALISATION, TOUL.
demeurant à SAINT-PRANCHER
- **Monsieur MARMEUSE Jean Claude**
Electricien, WM88, CHATENOIS.
demeurant à ROUVRES-LA-CHETIVE
- **Monsieur MARTIN Frédéric**
Technico commercial, CARRIER, ANTONY.
demeurant à EPINAL
- **Monsieur MARTIN Pascal**
Responsable conditionnement, ETABLISSEMENT SOGAL FABRICATION GERARDMER SAS,
GERARDMER.
demeurant à LIEZEY

- **Monsieur MASSON Hervé**
Manager de réception, CENTRE LECLERC BRUYERES, BRUYERES.
demeurant à CHAMP-LE-DUC

- **Monsieur MATHIEU Alain**
Cond. machine transformation, PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, ETIVAL-
CLAIREFONTAINE.
demeurant à LA BOURGONCE

- **Madame MATHIEU Denise**
Conductrice machine automatisé, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY

- **Monsieur MICLO Patrick**
Leader flux physiques, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à VINCEY

- **Monsieur MORLOT Joël**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à OLLAINVILLE

- **Monsieur MOUDIN Jean Pierre**
Menuisier, THIEBAUT INDUSTRIE, DOMMARTIN-SUR-VRAINE.
demeurant à COUSSEY

- **Monsieur MOULIN Denis**
Coordinateur d'enseigne, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, MONCEL-LES-LUNEVILLE.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur MOULIN Patrick**
Coordonateur usine, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES

- **Madame MOUREAUX Marie-Noëlle**
Travailleuse ESAT, Association de Belval, PORTIEUX.
demeurant à PORTIEUX

- **Monsieur OLIVIER Eric**
Opérateur de Production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à IGNEY

- **Monsieur PAPELIER Thierry**
Technicien process, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

- **Madame PARISSÉ Elisabeth**
Infirmière, HOSPITALIERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SAINT-REMY-EN-COMTE.
demeurant à LA VÔGE-LES-BAINS

- **Monsieur PASQUIER Bruno**
Prototypiste, WM88, CHATENOIS.
demeurant à GIRANCOURT-SUR-VRAINE

- **Monsieur PERFETTI Salvatore**
Chef de chantier, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à LE THILLOT

- **Monsieur PERROT Gilles**
Tecxhnicien Maintenance Préventive, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à GIRANCOURT

- **Madame PIERRAT Sophie**
Agent de service hospitalier, SOCIETE DE GESTION DES CLINIQUES D'EPINAL REUNIES,
EPINAL.
demeurant à THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur PIERREL Benoît**
Chef de secteur, GROUPE LACTALIS FOOD SERVICE FRANCE, BOURGBARRÉ.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame PIERRON Réjane**
Approvisionnement, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à DOMMARTIN-LES-REMIREMONT

- **Monsieur PINTO Julio**
Maçon, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à LE MENIL

- **Monsieur PITOIS Jean-Pierre**
Permanent fluides, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à REMIREMONT

- **Madame POIROT Nelly**
Agent hôtelier spécialisé, HOSPITALIERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SAINT-REMY-
EN-COMTE.
demeurant à FONTENOY-LE-CHATEAU

- **Monsieur POIROT Philippe**
Directeur Général, BONTEMPI SAS, LE VAL-D'AJOL.
demeurant à SAINT-NABORD

- **Monsieur POLI Etienne**
Opérateur sécheur enducteur, AHLSTROM-MUNKSJO ARCHES, ARCHES.
demeurant à CHENIMENIL

- **Madame PORET Claude**
Comptable, AUBERT LUTHERIE, MIRECOURT.
demeurant à MIRECOURT

- **Madame POTIER Martine**
Technicien prestations spécialisé, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VOSGES,
EPINAL.
demeurant à POUXEUX

- **Monsieur RAOUL Denis**
Retraité, Candidature Individuelle, .
demeurant à BAZOILLES-SUR-MEUSE

- **Madame REMY Martine**
Bobineuse, LE JACQUARD FRANCAIS, GERARDMER.
demeurant à XONRUPT-LONGEMER

- **Monsieur RENAUD Jean-Luc**
Chef équipe, PEDUZZI SAS, FRESSE-SUR-MOSELLE.
demeurant à RAMONCHAMP

- **Monsieur RICHARD Claude**
Agent d'expédition, ANVIS EPINAL S.A.S., EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur ROBERT Dominique**
Dessinateur projet chef de groupe, VISKASE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à REMIREMONT

- **Monsieur ROBERT Philippe**
Opérateur de Production, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à CHARMES
- **Monsieur ROCHOTTE Bertrand**
Magasinier, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à HADOL
- **Monsieur ROGEZ André**
Technicien d'atelier modelage, FONDERIE SCHLUMBERGER, GUEBWILLER.
demeurant à LE THILLOT
- **Monsieur ROMARY Gilles**
Opérateur production SW, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à THAON-LES-VOSGES
- **Madame ROMARY Sabine**
Agent de service hospitalier, ADAVIE, EPINAL.
demeurant à BRUYERES
- **Monsieur ROUSSEL Anicet**
Technicien régleur, TRICOTAGE DES VOSGES, VAGNEY.
demeurant à VAGNEY
- **Monsieur SIMEANT Guy**
Mécanicien régleur, SOLOCAP MAB, CONTREXEVILLE.
demeurant à VITTEL
- **Monsieur SIMON Didier**
Opérateur de production SW, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à FOMEREY
- **Monsieur THIERY Patrick**
Cuisinier retraité, PB ENTERTAINMENT, XONRUPT-LONGEMER.
demeurant à GERBEPAL
- **Monsieur THOMAS Eric**
Contremaitre entretien plissage, VISKASE, THAON-LES-VOSGES.
demeurant à NOMEXY
- **Madame TISSERANT Nadine**
Conductrice de ligne, FROMAGERIE DE NEUFCHATEAU, NEUFCHATEAU.
demeurant à NEUFCHATEAU
- **Monsieur TOMASZEK Denis**
Papetier opérateur production, NORSKE SKOG GOLBEY, GOLBEY.
demeurant à GOLBEY
- **Monsieur VAIVRE Gilles**
Chef d'équipe, AUBERT LUTHERIE, MIRECOURT.
demeurant à PONT-SUR-MADON
- **Madame VALDENNAIRE Chantal**
Employé de commerce, COLRUYT RETAIL FRANCE, XERTIGNY.
demeurant à HADOL
- **Madame VICHARD Andrée**
Technicien support méthodes process, GARRETT MOTION FRANCE, THAON LES VOSGES.
demeurant à CHENIMENIL
- **Madame VINCENT Christine**
Chargée de clientèle particuliers, BANQUE CIC EST, RAON-L'ÉTAPE.
demeurant à SENONES

- **Madame VIRTE Marie-Anne**
Coupeuse, ALCEE, EPINAL.
demeurant à EPINAL

- **Monsieur ZINGRAFF Thierry**
Chef d'équipe, LAUGEL ET RENOUEAU, SAINT DIE DES VOSGES.
demeurant à SAINT-DIE-DES-VOSGES

Article 5 : La Directrice de Cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Epinal, le 28 novembre 2022

La Préfète

Valérie MICHEL-MOREAUX

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Prefecture des Vosges

88-2022-11-28-00012

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur
régionale, départementale et communale promotion du 1er
janvier 2023

CABINET – Bureau de la Représentation de l’État

ARRÊTÉ

**Portant attribution de la médaille d’Honneur Régionale, Départementale et Communale
Promotion du 1^{er} janvier 2023**

La Préfète des Vosges
Chevalier de la Légion d’Honneur

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°88-309 du 28 mars 1988 modifiant les conditions d’attribution de la médaille d’honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d’attribution de la médaille d’honneur régionale, départementale et communale ;

SUR proposition de la Directrice de Cabinet du Préfet des Vosges,

A R R Ê T É

Article 1er - La médaille d’honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent:

Médaille de vermeil

- **Monsieur YARDIN Jean-Luc**
Maire, GEMMELAINCOURT,

Médaille d'argent

- **Monsieur AUBERT Louis**
Adjoint au maire, FAUCONCOURT,

- **Monsieur BAILLY Pierre**
Maire, NOSSONCOURT,

- **Monsieur CHERRIER Eric**
Conseiller municipal, BRU,

- **Monsieur COMTE Jean-Marie**
Conseiller municipal, NOSSONCOURT,

- **Monsieur CROISIER Benjamin**
Adjoint au maire, GEMMELAINCOURT,

- **Monsieur FLOQUET Patrick**
Adjoint au maire, VITTEL,

- **Madame GERARD Annie**
Adjointe au maire, NOSSONCOURT,

- **Monsieur LAPOIRIE André**
Conseiller municipal délégué, XERTIGNY,

- **Monsieur LOMON Michel**
Adjoint au maire, SAULXURES-LÈS-BULGNÉVILLE,

- **Monsieur LOUIS Claude**
Premier adjoint au maire, DOMPTAIL,

- **Monsieur MARCHAL Claude**
Premier adjoint au maire, NOSSONCOURT,

- **Monsieur MARCHAL Gérard**
Conseiller municipal, NOSSONCOURT,

- **Monsieur MOUGEOLLE Gilbert**
Conseiller municipal, FAUCONCOURT,

- **Madame MUNIER Jocelyne**
Adjointe au maire, DOMBROT-LE-SEC,

- **Monsieur SIMONIN Stéphane**
Maire, FAUCONCOURT,

- **Monsieur THIEBAUT Michaël**
Premier adjoint au maire, XERTIGNY,

- **Monsieur THOMAS Michel**
Adjoint au maire, FAUCONCOURT,

- **Monsieur THOUVENIN David**
Conseiller municipal délégué, FOMEREY,

- **Madame TONON Nicole**
Conseillère municipale, FAUCONCOURT,

- **Monsieur VAUTRIN Bernard**
Conseiller municipal, FAUCONCOURT,

Article 2 - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille d'or

- Monsieur AMET Denis

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame ANTOINE Brigitte

Rédacteur pal 1cl / gestionnaire administratif et financier, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur BALLABEN Bruno

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame BARADEL Marie Claire

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur BAROTTE Dominique

Directeur / responsable territorial enfance famille, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame BELLAMY Françoise

Technicienne de laboratoire classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Madame BERTA Nathalie

Adjoint administratif territorial de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - TOUL

- Madame BLANCA Maria

Conseiller socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur BOMBARDE Jean-Pierre

Adjoint technique des établissements d'enseignement pal 1cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur BRUNCHER Frédéric

Educateur aps principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur CHOUIEB Malik

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur COLLIN Richard

Conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame CORNIER Florence

Rédacteur pal 1cl / gestionnaire du mobilier et des déménagements, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur COUVE Eric

Technicien principal 1ère classe, METROPOLE DU GRAND NANCY - NANCY

- Madame CUNAT Mireille

Aide soignante classe supérieure, Centre Hospitalier de la Haute Vallée De La Moselle - LE THILLOT

- Monsieur DARTOY Jean-Pierre

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE THAON-LES-VOSGES - THAON-LES-VOSGES

- Monsieur DEIBER Michel

Technicien principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame DIDIER Nadine

Bibliothécaire, CA D'EPINAL - EPINAL

- Monsieur DUVAL Rémi

Agent de maîtrise principal, CC DE LA PORTE DES VOSGES MERIDIONALES - SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

- Monsieur FOMBARON Lionel

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame FOMBARON Patricia

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame FORTUNATO Chantal

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - METZ

- Madame FOUGEROUSE Roselyne

Infirmière de classe normale, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- Madame FRECHIN Sylviane

Attaché pal / chef de service dcte, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame FRICADEL Estelle

Assistante de direction, OPHAE - EPINAL

- Madame FRIRY Isabelle

Bibliothécaire, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur GARION Eric

Ingénieur principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame GERARD Christine

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame GRAVIER Christine
Adjt ter patr pal 1cl, CA D'EPINAL - EPINAL

- Monsieur GUESNEY Olivier
Maitre nageur sauveteur, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame GUYARD Jasmine
Adjoint administratif principal 1ère classe, OPHAE - EPINAL

- Madame HARQUET Marylène
Agent spécialisé maternelle principal 1ère classe, COMMUNE DE NANCY - NANCY

- Madame HENRY Marie-Hélène
Rédacteur / instructeur gestionnaire de dispositif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame HERBST Nathalie
Cadre supérieur de santé, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur HERRGOTT Xavier
Technicien principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur HUMBLLOT Guy
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame HURAUX Fabienne
Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame JEANNOT Frédérique
Atsem principal de 2ème classe, COMMUNE DE THAON-LES-VOSGES - THAON-LES-VOSGES

- Monsieur JEROME Stéphane
Agent de maîtrise principal, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur KLEIN Alexis
Agent de maîtrise, REGION GRAND EST - METZ

- Madame LAFONT Christiane
Rédacteur pal 1cl / assistant aménagements fonciers ruraux, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur LAHALLE Luc
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Madame LAPORTE Fabienne
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame LARCHER Sabine

Adjoint territorial du patrimoine, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Madame LAUNOY Annie

Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Madame LECLERC Claudine

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame LEVY Michelle

Attaché / chargé de mission tourisme et patrimoine, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur LOPEZ Thierry

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame MALARMET Patricia

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame MANGIN Marie-Béatrice

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame MANTULET Marie-Colette

Rédacteur pal 1cl / chargé de la documentation, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur MATHIEU Jean Nicolas

Educateur territorial APS principal 1° classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES - FRESSE-SUR-MOSELLE

- Monsieur MATHIEU Jean-Pierre

Adjoint technique principal 2ème classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame MENTREL Catherine

Agent principal atsem 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame MICHEL Christelle

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur NICOLE Olivier

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame NOEL Catherine

Agent spécialisé principal première classe des écoles maternelles, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Madame OSTRE Béatrice

Ashq classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur PARMENTIER Christian

Garde champêtre chef principal, Commune de CELLES-SUR-PLAINE - CELLES-SUR-PLAINE

- Monsieur PIERRE Patrick

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur PIERRE Philippe

Technicien principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur POIROT Pascal

Technicien pal 1cl, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame REMY Catherine

Adjoint des cadres, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Monsieur ROCHET Laurent

Technicien principal 2ème classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame RODIER Sylvie

Rédacteur pal 1cl / référent rh pds, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame ROUSSELOT-ROCHELANDET Catherine

Collaborateur de cabinet, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame SACHOT Marie-Hélène

Aide-soignante, Maison de Retraite INTERCOMMUNALE - BRUYERES

- Madame THOMAS Cécile

Rédacteur / instructeur gestionnaire de dispositif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame THOMAS Lyne

Assistante de direction, OPHAE - EPINAL

Médaille de vermeil

- Monsieur ALBEISSEN Emmanuel

Adjoint administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame ANDRE Nathalie

Aide soignante classe supérieure - catégorie b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame ANDRE Sylvie

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame ANZEMBERGER Daphnée

Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur AZZOUZ Nasser

Adjoint technique principal 2° classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- Madame BAATARD Patricia

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- Madame BALLONGUE Céline

Aide soignante classe supérieure - catégorie b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame BARBOSA Véronique

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE LIFFOL LE GRAND - LIFFOL-LE-GRAND

- Madame BARROIS Agnès

Aide soignante classe supérieure - catégorie b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame BASTIEN Annabel

Adjoint administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame BERTHOLIN Myriam

Adjoint administratif principal 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur BERTIN Christophe

Directeur général adjoint secrétariat général, COMMUNE DE TOUL - TOUL

- Monsieur BERTRAND Eric

Ingénieur principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur BISPO Cassio

Educateur aps principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame BLAISE Martine

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame BORTOLIN Nadia

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame BOURION Valérie

Cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur BOUTELET Franklin

Agent de maîtrise, responsable des services techniques, COMMUNE D'ETIVAL CLAIREFONTAINE - ETIVAL-CLAIREFONTAINE

- Madame BRAVIN Françoise

Cadre supérieur de santé, CH CENTRE DEPARTEMENTAL DE REPOS ET DE SOINS COLMAR - COLMAR

- Madame BRICE Valérie

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame BRUCHON Sophie

Directeur drp, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame BUJAN Marie-Ange

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE LIFFOL LE GRAND - LIFFOL-LE-GRAND

- Madame BUSSON Isabelle

Assistante médico administrative classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM – EPINAL

- Madame CAYTEL Isabelle

Aide médico-psychologique, CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE LAMARCHE - LAMARCHE

- Madame CHANGOBERT Danielle

Responsable carrière, CA D'EPINAL - EPINAL

- Monsieur CHAPELLE Francis

Adjoint technique des établissements d'enseignement pal 1cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame CHEVRIER Véronique

Rédacteur pal 2cl / instructeur gestionnaire de dispositif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur COLIN Pascal

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE TOMBLAINE - TOMBLAINE

- Madame COLLE Ginette

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame CUNY Karine

Rédacteur principal 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame DANREY Laurence

Attaché hcl + dga, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame DAVID Marie

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur DELAGE Christophe

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame DEMIMUID Sandrine

Puéricultrice classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Madame DIDIER Corinne

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame DIDIERJEAN Valérie

Assistante médico administrative classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur DIDIER Pascal

Rédacteur, REGION GRAND EST - METZ

- Madame DIDIER Valérie

Aide soignante classe supérieure catégorie b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame FERRY Chantal

Infirmière catégorie a grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame FRECHIN Clarence

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, EHPAD Les Grés Flammés - RAMBERVILLERS

- Madame GALLOIS Sonia

Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE LAMARCHE - LAMARCHE

- Madame GALMICHE Hélène

Attaché / responsable de la gestion administrative médiathèque, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur GEIGER Damien

Educateur aps principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame GENESTIER Marie-Annick

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame GENY Christine

Aide-Soignante de classe normale, CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE LAMARCHE - LAMARCHE

- Madame GENY Françoise

Instructrice des autorisations du droit des sols, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame GEOFFROY Colette

Rédacteur, COMMUNE DE THAON-LES-VOSGES - THAON-LES-VOSGES

- Madame GERARD Nicole

Adjt adm pal 1cl, CA D'EPINAL - EPINAL

- Monsieur GIACILI Eric

Adjoint technique principal 1cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame GILLET Marie-Noëlle

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame GRANDMAIRE Sylvie

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame GRASSLER Sylvie

Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - LA BRESSE

- Madame GROB Isabel

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Madame HECHT Sandrine

Rédacteur, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame HOUBRE Catherine

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame HOULNE Marie-Thérèse

Rédacteur pal 1cl / instructeur gestionnaire de dispositif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame HULARD Anne Marie

Rédacteur principal 2ème classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- Madame IZARN Monique

Adjt ter patr pal 2cl, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame JABENEAU Laurence

Infirmière catégorie a grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame JACOTEZ Christine

Ashq classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur JEAN Fabrice

Adjoint technique territorial principal de 1^o classe, COMMUNE DE RAON L'ETAPE - RAON L'ETAPE

- Monsieur JEANGORGES Thierry

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame JEANGERGE Sylviane

Adjoint technique principal de 1e classe, CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE - LA BRESSE

- Madame JEANVOINE Geneviève

Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles, Mairie de Plombières les Bains - PLOMBIERES-LES-BAINS

- Madame JOANNES Corinne

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur JODION Olivier

Direction générale des services, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame LAHEURTE Sylvie

Adjointe administrative principale 1ère classe, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- Madame LALLEMAND Isabelle

Infirmière catégorie a grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame LAMBERT Nathalie

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame LANCON Sylvie

Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 1cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame LARCHE Pascale

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame LECOMTE Elisabeth

Agent de service hospitalier qualifié, EHPAD Les Grés Flammés - RAMBERVILLERS

- Madame LONDERO Sylvie

Rédacteur / chargé de mission aides agricoles, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame LOUDIG Claude

Attaché principal, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame MAIRE Catherine

Atsem principal de 1ère classe, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Madame MALISZEWSKI Stéphanie

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE VAGNEY - VAGNEY

- Madame MARCHAL Véronique

Attaché hcl + dga, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame MARTEL Karine

Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur MARTIN Frédéric

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame MATHIEU Véronique

Adjoint Administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame MILLOT Nathalie

Aide médico psychologique, CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE LAMARCHE - LAMARCHE

- Madame NICOLAY Valérie

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Monsieur NOEL Pascal

Agent de maitrise principal, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Madame PAVOT Florence

Rédacteur, COMMUNE DE SAINT AME - SAINT-AMÉ

- Madame PERRIN Michèle

Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame PIERRE Valérie

Aide soignante classe supérieure catégorie b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame PIERROT Sylvia

Assistante médico-administrative classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Monsieur PINCON Emmanuel

Adjoint administratif principal de 1ère classe, REGION GRAND EST - METZ

- Monsieur PLOUHINEC Yann

Adjoint technique principal de 1ère classe / agent des espaces verts et surveillance, COMMUNE DE PONT A MOUSSON - PONT-À-MOUSSON

- Madame POLIN Clarisse

Assist ens art pal 1cl, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame RATISKOL Valérie

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame ROLIN Marie-Laure

Conseiller supérieur socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame ROLLOT Sylviane

Adjointe à la direction de la crèche familiale, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame ROYER Agnès

Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Madame SANTENAC Catherine

Agent principal atsem 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame SCHNEIDER Fabienne

Adjoint administratif principal 2ème classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame SCHWINT Isabelle

Rédacteur pal 1cl / instructeur gestionnaire de dispositif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur SEILLER Jean Daniel

Technicien pal 1cl, CA D'EPINAL - EPINAL

- Monsieur SIRVEAUX Laurent

Adjoint technique principal de 1ère classe, REGION GRAND EST - METZ

- Madame STRABACH Corine

Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 1cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame STURER Catherine

Rédacteur, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame THOMAS Pierrine

Aide-soignante, Maison de Retraite INTERCOMMUNALE - BRUYERES

- Madame THOUVENOT Catherine

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame VEYRIE Véronique

Rédacteur / instructeur asg et recours en récupération, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame WEISSE Nathalie

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame ZAGHIAN Delphine

Infirmière catégorie a grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame ZIMMER Christine

Aide soignante classe supérieure - catégorie b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

Médaille d'argent

- Monsieur ABEL Didier

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame ACCORSI Christine

Atsem principal de 1ère classe, COMMUNE DE THAON-LES-VOSGES - THAON-LES-VOSGES

- Madame ALLAIN Marie Laure

Directrice de la cohésion sociale et des solidarités, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame ANSEL Valérie

Aide-soignante, Maison de Retraite INTERCOMMUNALE - BRUYERES

- Madame ANTOINE Elise

Attaché principal, SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES - EPINAL

- Madame ARNOULD Corinne

Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Madame ARNOULD Laurence

Infirmière, EHPAD Les Grés Flammés - RAMBERVILLERS

- Monsieur ARNOULD Yannick

Technicien, COMMUNE DE CORNIMONT - CORNIMONT

- Madame ARRIPE Modesta

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame ARROUEY Corinne

Rédacteur principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur AUBERT Sylvain

Infirmier catégorie a grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur AUBRY David

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Madame BADEROT Sophie

Assistant de conservation du patrimoine, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur BALLAND Jean-Pierre

Adjoint administratif principal 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur BASTIEN Christophe**
Technicien principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame BASTIEN Evelyne**
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- **Monsieur BAY Djamel**
Rédacteur, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame BERNARDI-FEBVAY Karine**
Attaché, COMMUNE DE THAON-LES-VOSGES - THAON-LES-VOSGES

- **Monsieur BESSE Christophe**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Monsieur BIGONI Alexandre**
Educateur aps principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- **Madame BLAISE Catherine**
Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Monsieur BODEZ Loïc**
Technicien supérieur hospitalier, Hôpital de L'Avison - BRUYERES

- **Monsieur BONNARD Rémi**
Attaché principal, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- **Monsieur BONNE Arnaud**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- **Madame BONNET Valérie**
Adjoint administratif ter. pl. 1e, COMMUNE DE NANCY - NANCY

- **Madame BOULAY Fabienne**
Infirmière en soins généraux et spécialisés, Hôpital de L'Avison - BRUYERES

- **Monsieur BOUR Roland**
Agent maîtrise pal, CA D'EPINAL - EPINAL

- **Madame BOUR Valérie**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- **Madame BOUVENET Florence**
Adjoint territorial du patrimoine principal 1ère classe, CA D'EPINAL - EPINAL

- **Madame BRIOT Brigitte**
Puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Monsieur BRIOT Denis

Adjoint technique principal 2ème classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - METZ

- Madame CAPEYRON Delphine

Attaché hors classe + dga, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame CASILINO Antonianna

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur CAUVE Fabrice

Adjoint technique principal 1° classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL – ÉPINAL

- Monsieur CHAILLARD Emmanuel

Adjoint technique principal 1cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur CHAPELIER Fabrice

Agent maîtrise, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur CHARTIER Franck

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame CHEIRAUD Véronique

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame CHOPOT Corinne

Attachée d'administration hospitalière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Monsieur CLAUDEL Laurent

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- Madame CLAUDE Murielle

Agent des services hospitaliers qualifié, EHPAD le Forfelet - CORCIEUX

- Madame CLAUDON Aurélie

Secrétaire des services techniques, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- Monsieur CLAUDON Daniel

Technicien territorial, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- Madame CLEVENOT Françoise

Assistant socio-éducatif 1er grade, DEPARTEMENT DES VOSGES – GOLBEY

- Madame COLIN Emmanuelle

Adjoint administratif principal 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur COLIN Franck

Agent de maitrise, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- Madame COLLE Emilie

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur COLLOT Anthony

Agent de maîtrise, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame COLNOT Marie Laure

Adjoint administratif principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame COMTE Nathalie

Sage-femme hors classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur CONDI Oswaldo

Adjoint territorial animateur principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur CONTE Hervé

Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement, REGION GRAND EST - METZ

- Madame CUNY Nathalie

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame DEMOUGIN Carole

Agent principal atsem 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur DENY Raphaël

Ouvrier principal 2° classe, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur DERFLA Fabien

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur DIDIER Patrick

Adjoint technique principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame DJARIT Dalila

Adjoint technique d'animation, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame DJEMALI Leila

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur DUCHENE Maurand

Assistant de conservation, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame DUFOUR Dany

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- **Monsieur DUMARTIN Nicolas**
Ingénieur principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame DUPOIRIEUX Sophie**
Educatrice principale, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- **Monsieur DUPRE Christophe**
Technicien principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame DURAND Isabelle**
Ouvrier principal 2° classe, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- **Madame DURAND Stéphanie**
Rédacteur / instructeur apa, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame DUROC Virginie**
Technicien principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Monsieur DUVAL Florent**
Ingénieur principal, SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES - EPINAL

- **Madame FAIVRE Colette**
Bibliothécaire principal, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame FEBVAY Stéphanie**
Technicien principal 1ère classe, COMMUNE DE NANCY - NANCY

- **Madame FERREUX Marie**
Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame FERRY Brigitte**
Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame FERRY Véronique**
Brigadier chef principal de police municipale, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame FILIPPI Myriam**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MICHEL SUR MEURTHE - SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- **Monsieur FISCHER Pascal**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame FLOHR Armelle**
Rédacteur pal 2cl / chargé de mission gpec, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame FORT Séverine

Infirmière catégorie a grade 2, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur FOURNIER Laurent

Technicien, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur FYOT Richard

Adjoint technique territorial 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES - FRESSE-SUR-MOSELLE

- Madame GAILLARD Catherine

Instructrice des autorisations du droit des sols, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame GENTET Dalila

Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Monsieur GERARD Mickaël

Ingénieur principal, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame GOLLE Jocelyne

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur GONCALVES José

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe / responsable du centre de polyactivités, COMMUNE DE CORNIMONT - CORNIMONT

- Madame GRANDCLAIR Pascale

Aide médico-psychologique, CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE LAMARCHE - LAMARCHE

- Monsieur GRAND-GIRARD Yves

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur GROSSELIN Romuald

Agent maîtrise, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame GUERICOLAS Elsa

Assistante médico administrative, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame GUERY Sophie

Cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Monsieur GUTIERREZ Rafael

Adjoint technique principal 2cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame HARAUX Magali

Aide soignante, EHPAD Les Grés Flammés - RAMBERVILLERS

- **Monsieur HEINRICH Michel**
Président communauté agglomération d'Epinal, CA D'EPINAL - EPINAL

- **Monsieur HENRY Arnaud**
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame HENRY Sylvie**
Infirmière de soins gx hcl, CA D'EPINAL - EPINAL

- **Monsieur HEULLY Benoît**
Attaché hcl / adjoint au directeur général adjoint - directeur dbf, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame HILALI Florence**
Prof ens art hcl, CA D'EPINAL - EPINAL

- **Madame HONORE Marie**
Aide soignante classe supérieure, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- **Monsieur HOSOTTE Damien**
Adjoint technique territorial - employé communal, COMMUNE DE CHAMAGNE - CHAMAGNE

- **Madame HUERTAS Lydie**
Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame HUMBLLOT Christine**
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- **Monsieur HUNG Alban**
Technicien principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame IOLA-CLAUDEL Anne**
Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame IRLINGER Catherine**
Brigadier chef principal de police municipale, COMMUNE DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- **Monsieur JACQUEL Michaël**
Rédacteur pal 2cl / chargé d'opérations routières, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame JACQUEL Sandrine**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- **Madame JACQUES Fabienne**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame JACQUOT Anne

Educateur de jeunes enfants 1er grade, DEPARTEMENT DES VOSGES - GOLBEY

- Monsieur JACQUOT Damien

Technicien principal 2ème classe, SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES - EPINAL

- Madame JARDIN Valérie

Rédacteur, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame JEANPIERRE Aline

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Monsieur JEAUMART Sylvain

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame KEZ Chariha

Sage femme 2° grade, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame KIENTZY Delphine

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame KRIM Estelle

Adjoint administratif principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame LAHORE DIT LARQUIER Evelyne

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE VAGNEY - VAGNEY

- Madame LALLEMENT Aline

Aide soignante classe normale, DEPARTEMENT DES VOSGES - GOLBEY

- Madame LAMBERT Sophie

Rédacteur principal 1ère classe, Mairie de Plombières les Bains - PLOMBIERES-LES-BAINS

- Monsieur LAMBLE Sylvain

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame LAMBOLEY Agnès

A.t.s.e.m. principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Madame LANDOLPHE Nathalie

Infirmière catégorie a grade 1, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- **Madame LANGLOIS Valérie**
Aide-Soignante de classe normale, CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE LAMARCHE - LAMARCHE

- **Madame LAUBRETON Sophie**
Auxiliaire de puériculture classe supérieure, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame LAUCH Valérie**
Aide soignante, EHPAD Les Grés Flammés - RAMBERVILLERS

- **Madame LAURENT Sophia**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- **Madame LEJEUNE Elisabeth**
Rédacteur pal 2cl / chargé de la sécurité routière, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame LEMOINE Stéphanie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame LEMONNIER MARTIN Nathalie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- **Madame LEREVEREND Virginie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Monsieur LETOUZE Williams**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame LIENHART Corinne**
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame LINTOW Marie Claire**
Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- **Madame LOMBARD Myriam**
Adjoint technique territorial des ets. enseignement principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame LOUIS-LAURENT Tatiana**
Technicien principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame LUZET Christine**
Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame MAILLOU Murielle**
Adjoint administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Madame MAIO Cidalia

Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN
- NEUFCHATEAU

- Monsieur MAIRE Geoffroy

Assistant enseignement artistique principal 1ère classe, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Monsieur MALBRANQUE Vincent

Ingénieur principal, SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur MANDRAS Mickaël

Adjoint technique, CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur MANGIN Dominique

Responsable assainissement, CA D'EPINAL - EPINAL

- Madame MANGIN Florence

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame MARATRAT Myriam

Brigadier chef principal, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- Monsieur MARCHAL Gaëtan

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur MARCHAND Eddy

Ouvrier principal de 2e cl., CENTRE HOSPITALIER DE COLMAR - COLMAR

- Monsieur MARCIANO Raffaello

Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Monsieur MARQUIS Emmanuel

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE RAMBERVILLERS - RAMBERVILLERS

- Monsieur MARTINEZ Alain

Rédacteur pal 1cl / responsable des systèmes d'information, DEPARTEMENT DES VOSGES -
EPINAL

- Madame MARTIN Sylvie

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- Madame MASSON Sandrine

Assistante comptable, OPHAE - EPINAL

- Madame MATHIEU Magali

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL – EPINAL

- Monsieur MAYER Adrien

Adjoint technique principal 2° classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur MEPHON Charles

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame MERRIAUX Cindy

Adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DES VOSGES - GOLBEY

- Madame MICHEL Nathalie

Assistant socio éducatif, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- Madame MISSLIN Lydie

Adjoint administratif territorial principal 1°classe, COMMUNE DE SAINT NABORD - SAINT-NABORD

- Madame MOITRIER Dominique

Ashq classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame MOREAU Dominique

Adjoint technique des eta. ens. principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame MOUGIN Laëtitia

Infirmière en soins généraux 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Madame NECKERAUER Valérie

Agent de service hospitalier qualifié, EHPAD Les Grés Flammés - RAMBERVILLERS

- Madame NOEL Brigitte

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame NOEL Martine

Assistante mérico administrative classe normale, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Madame NOEL Nathalie

Adjoint administratif principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame OLER Monique

Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 1cl, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur OLIER Thierry

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame OLIVIER HEMMERLE Patricia

Adjoint administratif principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame PAILLARD Christelle
Ingénieur principal, COMMUNE DE NANCY - NANCY

- Monsieur PARADIS Jean Louis
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame PARMENTIER Céline
Ouvrier principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame PASSETEMPS-PHILBERT Elisabeth
Sage femme second grade encadrement, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE L'OUEST VOSGIEN - NEUFCHATEAU

- Monsieur PERRIN Régis
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame PERROT Corinne
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE GERARDMER - GERARDMER

- Monsieur PETITGENET Jean Claude
Adjoint technique territorial principal 1° classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES - FRESSE-SUR-MOSELLE

- Madame PHILIPPON Stéphanie
Rédacteur pal 2cl / responsable de l'action sociale, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame PIERSON Isabelle
Adjoint technique territorial principal 1° classe, COMMUNE DE RAON L'ETAPE - RAON L'ETAPE

- Madame PLATA Stéphanie
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame POIREL Christine
Rédacteur, COMMUNE DE VITTEL - VITTEL

- Monsieur POIROT Christophe
Technicien principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame POIROT Sylvie
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT - REMIREMONT

- Madame PRIN Virginie
Aide soignante classe supérieure - cat b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- Madame RAGOT Sabine
Educatrice de jeunes enfants, CA D'EPINAL – EPINAL

- Monsieur REMOND Régis

Adjoint technique principal 2° classe, SYND INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE LA REGION D EPINAL - ÉPINAL

- Monsieur REMY Arnaud

Agent de maîtrise, COMMUNE DE CORNIMONT - CORNIMONT

- Madame RENAUD STERBE Stéphanie

Assistant conservation principal 2ème classe, COMMUNE DE NANCY - NANCY

- Madame RENAULT Isabelle

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES - CORNIMONT

- Monsieur RICHARD Nicolas

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Monsieur RINGENBACH Georges

Adjoint technique territorial principal 1° classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES - FRESSE-SUR-MOSELLE

- Madame RIVAT Christiane

Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame ROBIN Isabelle

Accompagnant éducatif et social, DEPARTEMENT DES VOSGES - GOLBEY

- Monsieur ROUILLON Patrice

Adjoint technique territorial principal 1° classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES - FRESSE-SUR-MOSELLE

- Madame ROUYER Viviane

Agent administratif 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE LAMARCHE - LAMARCHE

- Madame SCALINI Rachel

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame SCHERRER Véronique

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame SCHILHANECK Nancy

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame SEVRIN Nathalie

Aide soignante, EHPAD Les Grés Flammés - RAMBERVILLERS

- Madame SIBILLE HENRY Melanie

Attaché de conservation du patrimoine, COMMUNE DE EPINAL – EPINAL

- **Madame SONET Karine**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame SOUVAY Delphine**
Assistant de conservation principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Monsieur STOUVENEL Cédric**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE PLAINFAING - PLAINFAING

- **Madame TARDY Gaëlle**
Assistante médico administrative, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- **Monsieur TEIXEIRA Raphaël**
Adjoint territorial d'animation, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- **Monsieur THIERY Francis**
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame THOUVENIN Delphine**
Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame THOUVENOT Stéphanie**
Responsable de la politique documentaire, CA D'EPINAL - EPINAL

- **Madame THURIOT Magali**
Aide soignante classe supérieure catégorie b, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL EMILE DURKHEIM - EPINAL

- **Madame TRAVAGLINI - LAINE Sandra**
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame TURAN Sengul**
Adjoint technique principal de 2e classe, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame VALENTIN Nadia**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT DIE DES VOSGES - SAINT-DIE-DES-VOSGES

- **Madame VALENTIN Odile**
Aide soignante classe supérieure, Hôpital du Val du Madon - MIRECOURT

- **Madame VALENTIN Sylvie**
Adjoint administratif, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- **Madame VANIER Valérie**
Adjoint administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- **Monsieur VARIN Thierry**
Ouvrier principal première classe, DEPARTEMENT DES VOSGES - GOLBEY

- Madame VARROY Roselyne

Adjoint administratif principal 1ère classe, SDIS DES VOSGES - GOLBEY

- Monsieur VAXELAIRE Gérald

Adjoint technique principal de 1e classe, COMMUNE LA BRESSE - LA BRESSE

- Madame VAXELAIRE Houlbate

Adjoint technique territorial principal de 2° classe, COMMUNE DE RAON L'ETAPE - RAON L'ETAPE

- Monsieur WEGERICH Laurent

Agent maîtrise, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame WELSCH Estelle

Adjoint d'animation, COMMUNE DE SAINT MICHEL SUR MEURTHE - SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- Madame XOLIN Sylvie

Attaché / assistant de direction auprès du président et du dgs, DEPARTEMENT DES VOSGES - EPINAL

- Madame YAHIA Naima

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE EPINAL - EPINAL

- Madame YARDIN Maryline

Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles, COMMUNE DE GIRONCOURT SUR VRAINE - GIRONCOURT-SUR-VRAINE

Article 3 – La Directrice de Cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Epinal, le 28 novembre 2022

La Préfète,

Valérie MICHEL-MOREAUX

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.